

(CARA'MAG'

JUIN 2022

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 48



Les mobilités font leur mue

PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL,
CARA'BUS, SCHÉMA CYCLABLE...



Depuis le 9 avril, la Maison des Douanes rend hommage à l'aventurier Corto Maltese et à son créateur Hugo Pratt. Plus de 5 000 visiteurs ont déjà découvert cette exposition dont 300 écoliers invités à profiter des médiations organisées en matinée. Ces œuvres sont à découvrir jusqu'au 6 novembre 2022. Pour en savoir plus rendez-vous sur : www.agglo-royan.fr

édito



Notre territoire se prépare à l'arrivée des touristes dans un contexte de renouveau. Notre offre de loisirs, nos espaces naturels, nos plages sont autant de terrains de jeux et de liberté attendus pour les vacances après deux années usantes pour les Français.

Ce temps de congé et cette liberté de mouvements seront à nouveau propices aux retrouvailles et au partage de moments privilégiés. Le portfolio que nous avons choisi nous rappelle à quel point nous sommes attachés à ces moments estivaux.

L'office de tourisme communautaire est prêt pour compléter l'accueil et l'animation en soutien aux nombreux professionnels de notre territoire. La réouverture du bureau d'information touristique au cœur de Royan en sera une des vitrines.

Le nautisme participera à cette dynamique, riche de grands événements en début et fin de saison par l'accueil du tour Charente-Maritime à la voile en juillet et la solitaire du Figaro en août. Nous n'oublions pas la sécurité qui se renouvelle cette année pour encadrer la baignade dans les meilleures conditions sur nos sept communes disposant de plages.

Pour vos déplacements, nous continuons la mise en place d'actions et d'investissements qui ont vocation à créer une mixité des modes de transport afin d'apporter une réponse au tout voiture. Le dossier central y est consacré. Il présente en avant-première le pôle d'échange multimodal de Saujon, Hub dédié à la mobilité.

Je souhaite de belles vacances à tous ainsi qu'une bonne saison aux professionnels établis à Royan Atlantique.

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.
Direction de la communication : 107, avenue de Rochefort 17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20 / Web : www.agglo-royan.fr **Courriel :** contact@agglo-royan.fr
Directeur de la publication : Vincent Barraud **Directeur de la communication :** Antoine Bigot **Comité de rédaction :** Catherine Gueydan (DGS), Cécile Duocos (DGST), Laurent Piquet (DGA) et les agents du service communication **Rédaction :** Alexandre Garcia – Antoine Bigot Valérie Daviet (p.38-41), Fabien Paillot (p.30-31, 34-35), Aurélie Dupont (p.32-33), Stéphanie Rivet (p.16) et Leïla Renon (p.36)
Photos : Denis Bibbal / Artgrafik (couverture), Julia Hasse, Xavier Renaudin, Corine Layet, Alexandre Garcia, Fabien Paillot, Gilles Guiral, Yoshi Powershot **Création graphique :** Synaps **Conception et illustrations :** Audrey Penaud, ROKOVOKO (p.18-19), Plou-Plou p.43. **Impression :** Maury Imprimeur. **Tirage :** 58 900 ex. **Distribution :** La Poste. N° ISSN : 2107-5476 / N° ISSN (en ligne) : 2107-6960 / Tous droits de reproduction réservés.



DU 8 AU 9 JUILLET

Tour de la Charente-Maritime à la voile

Royan Atlantique accueillera l'étape finale du Tour de la Charente-Maritime à la voile pour sa deuxième édition. Après un départ de Rochefort le 4 juillet et des étapes à Saint-Martin-de-Ré, La Rochelle et Saint-Denis-d'Oléron, la dernière escale accueillera les compétiteurs sur le port de Royan les 8 et 9 juillet. Ce sont 60 bateaux habitables (semi-hauturiers ou hauturiers), soit 40 équipages de **régatiers** et 20 équipages de **plaisanciers** qui participeront à l'évènement.

Un programme d'animations et d'initiation aux sports nautiques complétera ces journées sportives et festives.

> Retrouvez le programme complet sur le site :
www.tourdelacharentemaritimealavoile.fr



Informations
www.tourdelacharentemaritimealavoile.fr



DU 31 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE

Solitaire du Figaro



L'une des plus prestigieuses courses au large de la voile française fait étape à Royan-Atlantique. Cette 53^e édition de la Solitaire du Figaro proposera trois parcours et deux escales : à Port-La-Forêt et à Royan. Plus

de 30 bateaux de compétition se disputeront le classement sur les monotypes Figaro Bénéteau 3 pendant les 1980 miles du parcours qui mèneront les concurrents au large des côtes anglaises jusqu'à la Corogne en Espagne. Le village

d'arrivée des compétiteurs situé esplanade Kérimel de Kerveno à Royan accueillera les visiteurs pour suivre la course, apercevoir les bateaux et les skippers au port et profiter des animations et temps forts de cette étape royannaise.

> Pour suivre la course et connaître les étapes détaillées : lasolitaire.com

DU 10 AU 11 SEPTEMBRE

La remontée de la Seudre

Évènement incontournable du pays royanais, la Remontée de la Seudre anime les deux rives de la Seudre avec une halte sur le territoire de Marennes depuis 2018. Le temps d'un week-end, cet évènement vous porte en embarcation à voile ou en kayak, paddle et OFNI, mais aussi à pied ou à vélo dans les marais

et villages de Saujon, Marennes-Hiers-Brouage et L'Éguille-sur-Seudre. Les animations et dégustations ponctueront ces randonnées avant de vous accueillir à l'arrivée avec le marché fermier le samedi à Saujon et pour la remise des prix le dimanche à L'Éguille.



© Xavier RENAUDIN

> Inscriptions du mercredi 17 août au mercredi 7 septembre 12h

> Retrouvez le programme complet sur le site www.agglo-royan.fr à partir du mois d'août

DU 10 SEPTEMBRE AU 13 NOVEMBRE

Les Sentiers des Arts

Pour les 10 ans des Sentiers des Arts, la CARA accueillera sur la commune de Médis une dizaine d'artistes spécialistes des Arts Urbains. Une boucle de 4km permettra de découvrir la ville de façon insolite. Au-delà de l'aspect esthétique ou perturbateur, les interventions artistiques viendront questionner le territoire et ses habitants. Des animations seront proposées au cours de ce week-end d'inauguration dédié aux arts urbains les 10 et 11 septembre. Une belle occasion de découvrir des artistes à la renommée internationale comme Ella et Pitr, Kashink, PEC, Madame, Alber, Charles Foussard en plein travail de création. Musique, conférence, ateliers pour les enfants, initiation au cirque sont notamment au programme. Ce dernier sera complété par la projection d'un documentaire faisant le lien entre artistes, habitants et territoire.



© Ella et Pitr

> Programme complet disponible à partir de septembre sur www.agglo-royan.fr



© DECCA DanavanLeeuwen



© DR



© DR

DU 2 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

Les Jeudis Musicaux au grand complet

Après deux années délicates, la saison musicale des Jeudis Musicaux repart de plus belle avec 33 concerts de musique classique et de jazz organisés dans les communes de la CARA, du 2 juin au 15 septembre.

Depuis 1989, près d'un millier de concerts ont été donnés dans les églises et les temples du pays royannais, en réunissant chaque année quelques-uns des plus grands artistes de musique classique et de jazz, jouant au plus près des habitants et à un tarif défiant toute concurrence : tel est le projet des Jeudis Musicaux, une manifestation culturelle ambitieuse portée depuis plus de trente ans par l'intercommunalité.

Après deux années sensibles où un maximum de dates a pu être maintenu en s'adaptant aux contraintes sanitaires, cette 34^e édition verra le retour des jauges pleines dans les édifices religieux et des moments conviviaux avec les artistes à l'issue de chaque concert. « Nous sommes heureux de pouvoir renouer avec cet ancrage local, se réjouit Éliane

Ciraud-Lanoue, vice-présidente de la CARA en charge de la culture et du patrimoine. L'implication des associations nous aide énormément pour la diffusion de chaque événement, l'accueil des artistes et les collations offertes après le concert. »

Près de 120 jeunes talents et musiciens de renommée nationale ou internationale sont attendus au fil des concerts de musique classique et de jazz donnés tout au long de l'été, dans chacune des 33 communes de l'agglomération.

Renaud et **Gautier Capuçon**, deux des artistes les plus connus dans le domaine de la musique classique, font partie de la programmation élaborée par Yann Le Calvé, le directeur artistique des Jeudis Musicaux. Ovationné en 2018 à Saujon, le célèbre contre-ténor **Philippe Jaroussky**

revient cet été à Saint-Palais-sur-Mer, accompagné de **Thibaut Garcia** à la guitare. Également au programme : le violoncelliste légendaire **Gary Hoffman**, le pianiste **Franck Braley**, le ténor vénézuélien **Emiliano Gonzales-Toro** ou encore l'éblouissante étoile montante de la flûte à bec, la néerlandaise **Lucie Horsch**. Au cœur de l'été, quatre cartes blanches seront laissées à la violoncelliste **Astrig Siranossian**, à la pianiste **Claire Désert**, au violoncelliste **Gilles Apap** et au **Trio Goldberg**, qui offriront chacun deux concerts au public avec des invités de leur choix. En août, place au jazz, avec le pianiste grec **Dimitris Saroglou**, le **trio Loco Cello** ou encore la violoniste **Fiona Monbet** (disciple de Didier Lockwood) et **Pierre Cussac** à l'accordéon.



© Isabelle Bianco

Pour assurer les meilleures conditions d'accueil, **les billets seront mis en vente, jusqu'à 24 heures avant le concert, dans l'un des 17 bureaux d'informations touristiques** de l'Office de tourisme communautaire et sur son site internet : www.royanatlantique.fr. Le tarif unique reste inchangé : 16 euros, et toujours gratuit pour les moins de 16 ans.

UNE BILLETTERIE ÉCHELONNÉE DANS LE TEMPS

De nouvelles modalités de vente de billets sont mises en œuvre cette année, afin de permettre aux habitants de chaque commune de pouvoir assister aux concerts, parfois complets bien avant leur date prévue. La billetterie sera ainsi ouverte uniquement pour les concerts du mois suivant, selon le calendrier ci-après :

- à partir du jeudi 5 mai pour l'achat des places des huit concerts du mois de juin ;
- à partir du vendredi 3 juin pour les neuf concerts du mois de juillet ;
- à partir du jeudi 7 juillet pour les douze concerts du mois d'août ;
- à partir du jeudi 4 août pour les quatre concerts du mois de septembre.

JEUDI 16 JUIN

- **Saint-Augustin • 21h • Temple** Trio vocal Les Itinérantes
- **Grézac • 21h** Récital piano Célimène DAUDET

JEUDI 23 JUIN

- **Médis • 21h** Duo violon / guitare avec Alba OBERT & Leila DUCLOS
- **Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet • 21h** Duo piano / flûte avec Marie-Josèphe JUDE & Raquele MAGALHÃES

JEUDI 30 JUIN

- **Corme-Écluse • 21h** Duo luth / ténor avec Thomas DUNFORD & Emiliano GONZALES-TORO

VENDREDI 1^{er} JUILLET

- **Saujon • 21h** Duo violon / piano avec Renaud CAPUÇON & Guillaume BELLOM

JEUDI 7 JUILLET

- **Breuillet • 21h** Trio flûte à bec / violon / guitare avec Lucie HORSCH
- **Semussac • 21h** Duo violoncelle / piano avec Gary HOFFMAN & David SELIG

VENDREDI 14 JUILLET - Carte blanche à Astrig SIRANOSSIAN

- **Talmont-sur-Gironde • 11h** En récital violoncelle
- **Saint-Romain-de-Benet • 21h** En duo violoncelle / harpe avec Alexander BOLDACHEV

JEUDI 21 JUILLET

- **Arvert • 21h • Temple** Quintette de cuivres Bacchus
- **Saint-Georges-de-Didonne • 21h** Nicolas DAUTRICOURT, violon & Quatuor à cordes Capriccio

JEUDI 28 JUILLET - Carte blanche à Claire Désert

- **Saint-Sulpice-de-Royan • 11h • Temple** En récital piano
- **Les Mathes – La Palmyre • 21h** En duo piano / violoncelle avec Anne GASTINEL

JEUDI 4 AOÛT - Carte blanche à Gilles Apap

- **Épargnes • 11h** En récital violon
- **Cozes • 21h** En sextet avec Dana CIOCARLIE, piano & Quatuor à cordes Kadenza

VENDREDI 5 AOÛT

- **Chaillevette • 21h • Temple** Récital piano Jazz Dimitris SAROGLOU

JEUDI 11 AOÛT - Carte blanche au Trio Goldberg

- **Mornac-sur-Seudre • 11h** En Trio à cordes
- **Étaules • 21h** En quatuor avec David FRAY, piano

VENDREDI 12 AOÛT

- **Boutenac-Touvent • 21h** Trio Jazz Loco Cello

JEUDI 18 AOÛT

- **L'Éguille-sur-Seudre • 21h** Récital piano Jean-Baptiste DOULCET
- **Barzan • 21h** Duo piano / clarinette avec Bruno FONTAINE & Pierre GÉNISSON

VENDREDI 19 AOÛT

- **Floirac • 21h** Duo violon / accordéon avec Fiona MONBET & Pierre CUSSAC

JEUDI 25 AOÛT

- **Le Chay • 21h** Trio Hélios (violon, violoncelle, piano)
- **Brie-sous-Mortagne • 21h** Quintette à vents Ouranos

MERCREDI 31 AOÛT

- **Royan – Pontailac • 21h** Trio piano / violon / violoncelle avec Jérôme DUCROS, Hugues BORSARELLO & Gautier CAPUÇON

JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE

- **Saint-Palais-sur-Mer • 20h** Duo guitare / ténor avec Thibaut GARCIA & Philippe JAROOUSSKY

JEUDI 8 SEPTEMBRE

- **Sablanceaux • 20h** Ensemble Obsidienne
- **Arces-sur-Gironde • 20h** Récital piano Jean-Philippe COLLARD

JEUDI 15 SEPTEMBRE - CLÔTURE

- **Mortagne-sur-Gironde • 20h** Duo piano / violon avec Frank BRALEY & Hugues BORSARELLO

> Programme complet à retrouver sur le site : www.agglo-royan.fr

Zones de baignade, une signalétique renouvelée



Les 135 nageurs-sauveteurs mobilisés par la CARA pour la surveillance de la baignade seront accompagnés cette année d'une nouvelle signalétique. Les 22 postes de secours présents sur les plages de nos sept communes littorales, Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre et La Tremblade, seront identifiables par un liseré rouge et jaune. Les drapeaux de délimitation de baignade, anciennement de forme triangulaire et de couleur bleue, seront désormais de forme rectangulaire et de couleurs rouge et jaune pour correspondre aux standards internationaux et aux recommandations nationales. L'identification des dangers est maintenant reconnaissable grâce à des panneaux triangulaires jaunes. Un guide détachable dans ce magazine détaille l'ensemble du dispositif présent sur nos plages cet été. Il sera aussi disponible dans les postes de secours et sur internet (www.agglo-royan.fr). Il recense les informations clefs de la nouvelle réglementation applicable à partir de cette année. Les nageurs sauveteurs seront présents sur les plages pendant la période estivale :

<i>Surveillance des zones de baignade de 11h00 à 19h00 Saison 2022</i>		
<i>Communes</i>	<i>Postes de secours</i>	<i>Périodes</i>
La Tremblade Ronce-les-Bains	La pointe Espagnole	02/07 - 28/08
	La Bouverie	18/06 - 28/08
	La Coubre	02/07 - 28/08
Les Mathes La Palmyre	Le Clapet	18/06 - 28/08
	Les Pins de Cordouan	18/06 - 28/08
St-Palais-sur-Mer	Les Combots	02/07 - 28/08
	Grande-côte	18/06 - 28/08
	Centre	18/06 - 28/08
Vaux-sur-Mer	Nauzan	18/06 - 28/08
Royan	Pontailiac	18/06 - 28/08
	Le Pigeonnier	02/07 - 28/08
	Le Chay	18/06 - 28/08
	Foncillon	02/07 - 28/08
	La Grande Conche Mirado	18/06 - 28/08
	La Grande Conche Lido	02/07 - 28/08
St-Georges- de-Didonne	Vallières	02/07 - 28/08
	Trier	02/07 - 28/08
	Central	18/06 - 28/08
	Les Oliviers	02/07 - 28/08
Meschers- sur-Gironde	Suzac	02/07 - 28/08
	Les Vergnes	02/07 - 28/08
	Les Nonnes	18/06 - 28/08

Visites guidées et ateliers au cœur des communes



Les visites guidées et ateliers organisés par l'office de tourisme communautaire s'annoncent pour enrichir la découverte du territoire. Des ateliers « Éclades de moules » vous feront découvrir cette pratique culinaire locale à l'Éguille-sur-Seudre, les mercredis matin à 10h30 les 20 et 27 juillet. Les 3, 10, 17 et 24 août ; des « Balades découverte sensorielle de la biodiversité de la baie de Bonne Anse » sont à découvrir aux Mathes - La Palmyre les jeudis matin à 10h, les 21 et 28 juillet et les 4, 11, 18 et 25 août. Au parc de Royan, seront organisées des visites théâtralisées « Au cœur du parc de Royan avec Marguerite Bontemps » les mercredis matin à 10h, les 13, 20, et 27 juillet et

les 3, 10, et 17 août. Il sera aussi possible de participer à des « Mini-aventures en train et à vélo en bord de Seudre », de Saujon à Chaillevette, les jeudis matin en avant saison à 9h45 en gare du train des Mouettes, les 19 mai, 9 et 23 juin, les mercredis matin en juillet et août à 9h15, les 13, 20 et 27 juillet et les 3, 10, 17 et 24 août. Enfin, des « découvertes en famille du village de Talmont-sur-Gironde », les mercredis matin en saison au départ du musée de Talmont à 11h les 15, 22, et 29 juillet et les 5, 12, 19 et 26 août. Les dates, tarifs et réservations sont disponibles en ligne sur le site royanatlantique.fr et dans les offices de tourisme au comptoir.

Le bureau d'informations touristiques de Royan prêt à accueillir les visiteurs

Après neuf mois de travaux, l'une des vitrines de l'accueil des visiteurs de Royan Atlantique, située au cœur de Royan dans la galerie Botton, va rouvrir ses portes. À partir du mois de juillet, ce bureau d'informations touristiques sera pleinement opérationnel. Les espaces seront plus grands, plus fonctionnels. L'accès plus lisible et plus pratique, se fera devant le parvis et non plus devant le trottoir étroit

du boulevard de la Grandière. Ce patrimoine labellisé « architecture contemporaine remarquable » retrouve son lustre des années 50 dont les vitrages reprennent leur trame d'origine. L'ensemble des services de l'office de tourisme communautaire y seront à nouveau disponibles pour la saison estivale.



Résultats de l'enquête « État de santé », une contribution à l'élaboration du projet territorial de santé



ENQUÊTE
ÉTAT DE SANTÉ,
ACCÈS AUX SOINS ET PRÉVENTION

Votre avis nous intéresse

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (la CARA) souhaite accompagner et orienter les prises de décisions pour améliorer l'offre de santé sur les 32 communes composant son territoire. Pour ce faire, elle a besoin de mieux vous connaître : votre manière de vivre, votre état de santé, les éventuelles difficultés que vous rencontrez pour accéder aux soins, vos préoccupations liées à votre santé. En prenant quelques minutes pour remplir ce questionnaire, vous contribuez à la réflexion pour mettre en place des projets adaptés à vos besoins.

Vous pouvez compléter ce questionnaire - un seul par personne - soit :

- Au format papier et le déposer à l'accueil de votre mairie
- Au format numérique en vous rendant à cette adresse : <https://www.agglo-royan.fr/ids>

Cette enquête et son traitement sont totalement anonymes ; elle se déroule jusqu'au 31 août 2021.

Qui êtes-vous ?

QUESTION 1 Êtes-vous ? <input type="checkbox"/> Un homme <input type="checkbox"/> Une femme	QUESTION 2 Quel âge avez-vous ?	QUESTION 3 Quelle est votre situation familiale ? <input type="checkbox"/> En couple avec enfant(s) <input type="checkbox"/> En couple sans enfant <input type="checkbox"/> Seul(e) avec enfant(s) <input type="checkbox"/> Seul(e) <input type="checkbox"/> Autre ; précisez :
QUESTION 4 Quelle est votre commune de résidence ?	QUESTION 5 Quelle est actuellement votre situation ? <input type="checkbox"/> Vous occupez un emploi ou êtes en congés maternité ou parental <input type="checkbox"/> Vous êtes au chômage (soyez ou non à Pôle emploi) <input type="checkbox"/> Vous êtes retraité(e) ou pré-retraité(e) <input type="checkbox"/> Vous êtes étudiant(e), élève, apprenti(e), en formation ou en stage <input type="checkbox"/> Vous êtes femme ou homme au foyer <input type="checkbox"/> Vous êtes dans une autre situation (soyez toujours célibataire, personne handicapée...)	QUESTION 6 Quelle est (ou a été) votre catégorie socio-professionnelle ? <input type="checkbox"/> Ouvrier <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Agent de maîtrise, profession intermédiaire <input type="checkbox"/> Cadre ou professions intellectuelles supérieures <input type="checkbox"/> Artisan, commerçant, chef d'entreprise <input type="checkbox"/> Agriculteur

Enquête État de santé - Communauté d'Agglomération Royan Atlantique - 2021



© Denis Bibbal-Argrafik-medias-productions

Entre les mois de mai et août 2021, la population de la CARA était invitée à répondre au questionnaire « état de santé, accès aux soins et prévention » afin de mieux cerner les spécificités du territoire. Vous avez été plus de 5 300 à répondre. Voici les résultats de cette enquête :

L'état de santé et le moral :

- 90 % des répondants déclarent être en bonne, très bonne ou excellente santé et avoir un bon, très bon ou excellent moral ;
- La perception du moral décroît au-delà de 80 ans, mais reste bon, très bon ou excellent à 76 % ;
- La solitude est un déterminant du niveau de moral ;
- La situation de chômage a une incidence sur le niveau de moral, mais pas la perception de l'état de santé.

L'accès aux soins :

- 90 % des répondants déclarent disposer d'un médecin-traitant, mais seulement 80 % des 20-29 ans ;
- Le renoncement aux soins concerne près de 40 % des répondants, que ces derniers expliquent principalement par les délais d'obtention d'un RDV de consultation ;
- Le non-recours aux soins est plus fréquent pour les personnes bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (C2S, anciennement CMU-C) ou sans complémentaire santé ;
- Les consultations de soins généralistes ou spécialistes sont moins fréquentes sur les secteurs Nord et Sud ;

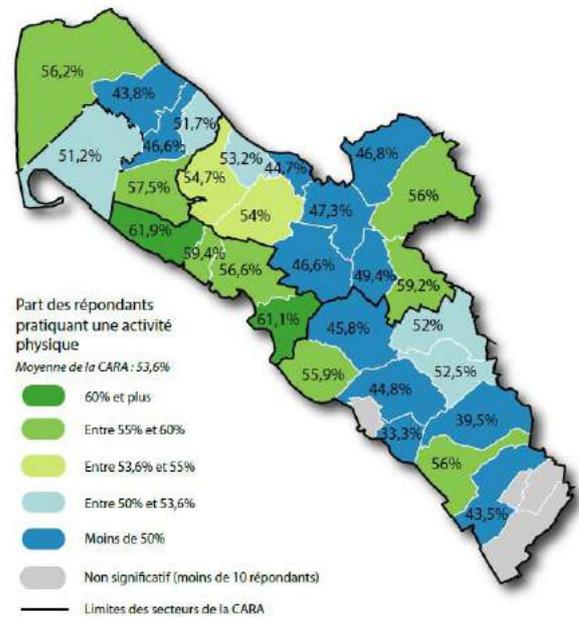
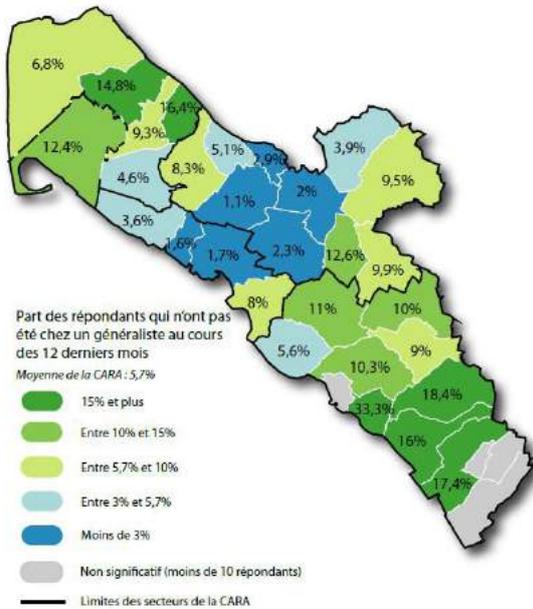
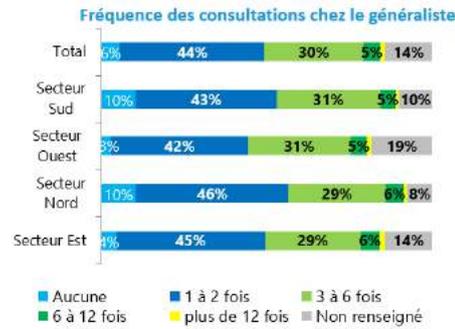
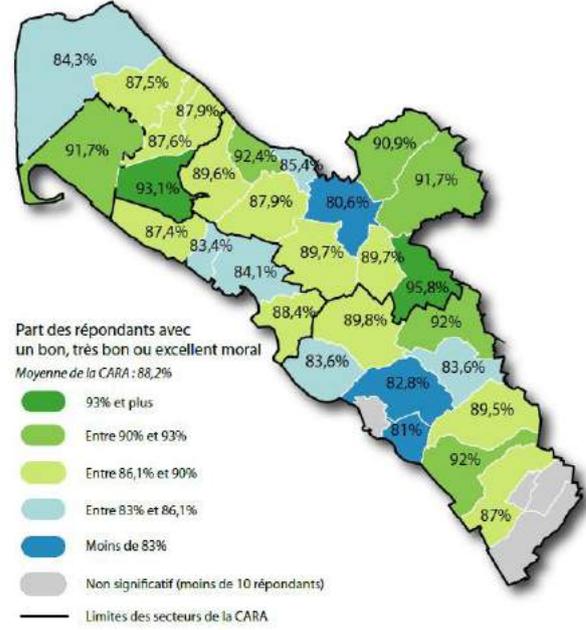
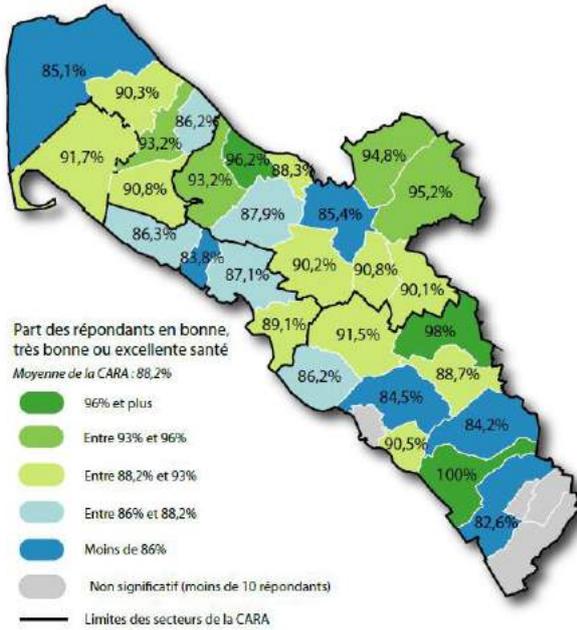
La prévention santé & les habitudes de vie :

- Le recours aux soins préventifs est différent selon les catégories socio-professionnelles, les ouvriers y renonçant plus fréquemment ;
 - Des habitudes de vie plutôt bonnes :
 - Plus d'un répondant sur 2 déclare pratiquer une activité physique ; autant qu'en tendance nationale ;
 - Un répondant sur 2 déclare passer au moins 3 heures par jour devant les écrans et près d'un sur 3 au moins 4 heures, moins qu'en tendance nationale (5h00 en moyenne par jour) ;
- > **Un effet cumulatif des facteurs de risques aggravant la santé, l'accès aux soins et la prévention : l'isolement et la fragilité financière plus particulièrement.**

Cette étude permettra de compléter le diagnostic déjà effectué auprès des professionnels de santé du territoire en 2021. Ensemble, ils participent à la réflexion qui aboutira à l'élaboration du contrat local de santé. Celui-ci sera présenté aux élus au dernier semestre 2022. L'ensemble des études et travaux de groupe ont d'ores et déjà révélé que le territoire de la CARA présente 4 réalités géographiques différenciées, à la fois en terme de démographie, mais aussi d'offre de soins, dont vont découler des enjeux différents, qui seront déclinés dans le Contrat Local de Santé :

- Des enjeux en matière d'accès aux soins,
- Des enjeux spécifiques pour les populations vulnérables,
- Des enjeux en matière de prévention et de promotion de la santé,
- Des enjeux de santé mentale.

Les chiffres-clefs de l'enquête santé en quatre cartographies



Passer de la ville « entonnoir » à la ville « éponge »



© Alexandre Garcia

Trois ateliers sur la GEPU ont été organisés en mars pour les élus et techniciens des communes de la CARA. Un quatrième s'est tenu le 3 mai pour les professionnels (bureaux d'études, architectes, paysagistes, services du Département...)

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la CARA exerce une nouvelle compétence transférée aux intercommunalités par la loi NOTRe : la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU). Après deux années de transition en 2020 et 2021, la CARA pilote, coordonne et anime désormais la politique des eaux pluviales urbaines.

Un service dédié a été créé au sein du pôle « cycle de l'eau » de la CARA ; un schéma directeur des eaux pluviales ainsi qu'une nouvelle réglementation applicable aux particuliers comme aux espaces publics sont en cours d'élaboration. « *Tout ce qui permettra de passer de la ville entonnoir à la ville éponge, résume Vincent Barraud. Les habitudes sont appelées à évoluer dans la conception des habitations ou des aménagements publics. Le « tout tuyau » ne sera plus LA solution.* »

Une nouvelle approche. « Il faut désormais contribuer à « désimperméabiliser » les sols, retenir l'eau de pluie au maximum, la gérer à la source » insiste Jacques Lys, vice-président délégué. Cette nouvelle approche devra s'intégrer dès la conception d'une opération. Le principe de base que nous souhaitons mettre en œuvre au sein de la GEPU, c'est de prévoir dans tous les aménagements des dispositifs qui permettent à la pluie de s'infiltrer au maximum à la source, pour éviter les ruissellements, les inondations et les pollutions du milieu naturel. En infiltrant très tôt, on évite aussi les îlots de chaleur, ainsi que les désordres sur les bâtiments

construits sur des sols argileux, qui se contractent en période de sécheresse et gonflent avec la pluie. « L'eau pluviale ne doit plus être considérée comme un déchet mais comme une ressource qui va alimenter les nappes ou qui peut être utilisée pour l'arrosage », souligne Pierre Verger, ingénieur GEPU à la CARA.

Comment cela va-t-il s'appliquer dans les projets des particuliers ou des mairies ? Cette nouvelle compétence concerne l'ensemble du territoire de la CARA. Nous raisonnons alors en termes de gestion intégrée, consistant à prendre en compte les eaux pluviales dans tous les projets d'aménagement. Pour cela, les cabinets Sepia Conseils et Eau-Mega ont élaboré pour chaque commune un zonage permettant de calibrer les dispositions à prévoir en fonction du niveau d'eau atteint lors de pluies courantes, de pluies trentenaires ou cinquantenaires. Une réglementation, qui sera opposable dans les plans locaux d'urbanisme communaux, fixe les mesures à prendre. Parmi les principales, lors de chaque aménagement, un tiers de la parcelle construite devra rester perméable. Le raccordement des eaux pluviales au réseau public par pompage ne sera pas autorisé, et les puisards le seront au cas par cas. Changer notre manière de voir, c'est aussi accepter qu'on ait parfois trois ou quatre centimètres d'eau dans son jardin pendant quelques heures.

Comment seront financés les travaux ?

Plusieurs réunions avec les élus et techniciens des communes ont permis de définir les critères les plus équitables pour le transfert de compétence qui s'applique uniquement sur les zones U et AU des PLU, en tenant compte des disparités entre les villes et les communes plus petites. Un accord a été trouvé sur le coût du fonctionnement, qui sera reversé en totalité aux communes qui en ont fait la demande (par le biais d'une convention leur déléguant ces missions liées au fonctionnement), tandis que le montant transféré relatif aux travaux d'investissement sera réservé à chaque commune.

Quelles sont les prochaines échéances ?

Nous intervenons déjà à l'occasion des travaux de voirie réalisés dans les communes de Meschers-sur-Gironde (réfection de voirie avec réseau pluvial), Royan (renouvellement de tout le réseau de l'avenue de la Grande Conche), La Tremblade (renouvellement de réseau pluvial) ou Boutenac-Touvent (voirie avec création de fossés), parfois comme maître d'œuvre. Les projets de zonage et de nouvelle réglementation ont été soumis aux communes en mai, avant de faire l'objet d'une enquête publique. Puis, le niveau de service et le cadre d'intervention seront à valider par les élus communautaires.

Pourquoi changer nos habitudes ?

La gestion des eaux pluviales en ville consiste trop souvent à évacuer ces eaux le plus rapidement possible. Pour cela, des grilles avaloirs, des canalisations enterrées et parfois des postes de pompage ont été installés dans les rues. En conséquence, les exutoires de ces équipements rejettent vers les cours d'eau, les marais et l'océan, une quantité préoccupante de déchets visibles (mégots, papiers, sable...) et invisibles (métaux lourds, hydrocarbures, produits phytosanitaires...) qui participent à la dégradation des milieux naturels. De plus, cela accélère et augmente le ruissellement, ce qui induit des inondations parfois catastrophiques des quartiers situés en bas des pentes. En cas de tempête, les feuilles des arbres bouchent les avaloirs et l'eau inonde alors les propriétés voisines.

Des exemples à suivre !

Le réaménagement de la place de l'église à Saujon (Place du Général de Gaulle), ou encore de la gare de Royan et, de manière plus anecdotique, celui de l'église de Saint-Palais-sur-Mer, sont des exemples qu'il convient de visiter pour bien comprendre comment des espaces verts peuvent participer à la gestion des eaux pluviales.



La place du Général de Gaulle à Saujon.



La gare de Royan.



Les abords de l'église de Saint-Palais-sur-Mer.

Même en vacances, je continue de trier mes déchets

La période estivale marque souvent un relâchement dans le geste et la qualité de tri. Continuons de trier et de bien trier, même en vacances. Pour vous accompagner, vous trouverez ci-dessous un rappel des consignes de tri appliquées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.



dans le paquet de céréales, tous ces emballages ne pourront pas être valorisés. Pourquoi ? Le tri optique ne permet pas de détecter l'emballage à trier car mélangé à d'autres contenants. Les emballages, pourtant recyclables, seront considérés comme des refus. Pensez à bien séparer les emballages et à les vider (il n'est pas utile de les rincer).

Les fusées de détresse et autres emballages explosifs sont consignés et sont à déposer dans des lieux spécifiques (magasins d'accastillage ou auprès des ports pour les fusées, lieux de vente pour les bombonnes de gaz...). Ces feux de signalisation pyrotechnique bénéficient d'un éco-organisme agréé ; PYRÉO. Plus d'informations sur www.pyreo.fr



© Sources internet

Des erreurs à ne pas commettre.
L'extension des consignes à tous les emballages en plastique rend le geste plus facile. Mais cela n'évite pas les erreurs. Des pots de yaourts imbriqués les uns dans les autres, une boîte de conserve insérée



DANS LE BAC JAUNE
EMBALLAGES MÉNAGERS & PAPIERS
En vrac dans le bac !

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Emballages en plastique

Emballages métalliques

Briques & petits emballages en carton

Papiers & enveloppes

CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE
Cartons bruns / Couches / Ampoules / Cintres / Jouets / Bouées...

Pas de cartons bruns dans les bacs jaunes

En France, 9 millions de tonnes de papier et cartons sont consommés chaque année. Le recyclage des cartons contribue à la préservation de l'environnement en lui offrant une nouvelle vie (jusqu'à 8 fois). Si seulement 65% des cartons sont aujourd'hui recyclés, la règle est simple : vides et non souillés, ils sont recyclables. Il est important de préciser que les cartons bruns ne sont pas des emballages. De par leur taille, ils encombrant les bacs à emballages ménagers. Aujourd'hui, ils sont la principale cause de refus de collecte des « bacs jaunes » et engendrent des problèmes en chaîne de tri.

Tous les cartons bruns sont à déposer en déchèterie où ils seront recyclés. En 2021, 1 734 tonnes ont été déposées dans les sept

déchèteries du territoire de la CARA, dont 519 tonnes issues des professionnels. Valorisées localement dans une papeterie située en Charente, les balles de cartons redeviennent de la matière pour la fabrication de papier journal, de bobines de cartons...

Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne « fabrique » pas... Le plastique à usage unique est présent dans notre quotidien. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire vise à réduire l'utilisation du plastique jetable et à favoriser la substitution du plastique par d'autres matériaux. De sa fabrication à son recyclage, la bouteille en plastique n'est pas sans conséquence pour l'environnement. Du pétrole, du charbon, du gaz et de l'eau sont

des ressources nécessaires pour produire une bouteille d'eau en plastique. 86 milliards de litres d'eau sont mis en bouteille et consommés chaque année dans le monde. En France, c'est environ 25 millions de litres d'eau mis en bouteille, représentant plus de 252 000 tonnes de déchets par an. En moyenne, une bouteille d'eau réalise 300 km de l'embouteillage jusqu'à son recyclage. Bien que recyclable, seule une bouteille sur deux est recyclée. Alors à vos gourdes...fleuries, en métal ou en verre, il y en a pour tous les goûts. Et en cette saison, c'est l'accessoire indispensable à chaque sortie ! **Un doute, une question,** les équipes du pôle Écologie Urbaine sont à votre écoute au 05.46.39.64.64 et par mail service-dechets@aggl-royan.fr



Trier est devenu en quelques années un geste du quotidien. Les consignes ont évolué au fil du temps en intégrant les petits emballages en aluminium. Depuis 2020, de nouveaux emballages ont rejoint la liste : barquettes en plastique (viennoiseries, jambon), pots de yaourt, pots de crème fraîche sont à déposer dans le bac jaune. Ces nouvelles consignes ont été bien intégrées sur le territoire avec une augmentation de 9% des quantités collectées entre 2019 et 2021. En moyenne, un habitant de l'agglomération trie 85 kg d'emballages ménagers et papiers par an. Tout le contenu du bac jaune, une fois collecté, est massifié au centre de transfert de Médis avant d'être envoyé au centre de tri de Coved, « Trivalo 33 », situé à Illats en Gironde. Par un système de tri optique et de tri manuel, ces emballages sont regroupés par matière, mis en balle et recyclés en de nouveaux matériaux ou objets.

Travaux d'été sur les réseaux d'assainissement

La station d'épuration des eaux usées (STEP) de Saint-Georges-de-Didonne

s'équipe de deux centrifugeuses pour la filière de traitement des boues ; en parallèle, une unité de désodorisation sera créée.

À **Cozes**, Route de Saintes, une série de canalisations et de regards, seront posés à partir du mois de juillet. En août, sur la Route de Bordeaux et rue de l'Hôtel de Ville, le réseau sera rénové par la pose de nouvelles canalisations ainsi que le renouvellement des branchements des particuliers.



Projet de la STEP de Saint-Georges-de-Didonne.

Les travaux de l'Avenue de la Grande Côte à **Saint-Palais-sur-Mer** reprendront en septembre après un arrêt estival pour ne pas perturber ce secteur très fréquenté l'été.



Travaux de la STEP de Saint-Georges-de-Didonne.

© Corinne LAYET

Les chantiers de septembre se préparent...

À **Royan**, Route de Rochefort, au croisement avec la rue des Cerisiers, le réseau collectif d'assainissement des eaux usées, sur un linéaire de 210 mètres, sera renouvelé, avant la création d'un giratoire par le Département ; les travaux débuteront en septembre. Une première réunion publique aura lieu le 13 juin 2022 à 18h00 salle Jean Gabin à Royan, pour informer les riverains et les commerçants, avec la Ville de Royan, EAU 17 pour le réseau d'eau potable et le Département de la Charente-Maritime. Les usagers de ce secteur seront tenus informés, notamment à la rentrée, du suivi de ce chantier. Une autre opération à Royan, Boulevard Franck Lamy consistera dès septembre à réhabiliter plus de 500 mètres sur deux portions de cet axe. À la même période, Avenue de la Grande Conche et Avenue Maryse Bastié, respectivement 730 et 220 mètres de réseau public d'assainissement seront réhabilités et les travaux concerneront également le réseau d'eaux pluviales sur 748 mètres.

À **Médias**, au Hameau des Brandes, débutera l'extension du réseau de collecte d'assainissement des eaux usées ainsi que la création de 40 branchements et le remplacement d'un poste de refoulement. Il en sera de même, Rue du Colonel Arnaud Beltrame, avec une extension du réseau et la création de 3 branchements. Avenue Pasteur à **Vaux-sur-Mer**, le renouvellement du réseau et des branchements ainsi que la création de regards de visites sont prévus en septembre.

À **La Tremblade**, Rue Lafond et rue du Lavoir, débutera la réhabilitation du réseau public d'eaux usées. Reprise du chantier Boulevard Pasteur et de Gaulle, après l'interruption estivale.

Enfin, à **Saujon** des travaux d'assainissement seront également programmés Rue de la Seudre et Cours Victor Hugo sur plus de 750 mètres et 65 branchements, en parallèle avec du pluvial.



MOBILITÉS

Proposer une alternative au «tout voiture»

Yves H. Power Shot

Bien que la voiture reste l'un des moyens de transport majoritaire dans les déplacements, des alternatives existent. Progressivement, elles répondent de mieux en mieux à nos besoins du quotidien. De plus, le poids financier des déplacements pour les ménages devrait augmenter de 30% d'ici 2030 et sur le territoire de la CARA, 46% des émissions de gaz à effet de serre (GES) proviennent du secteur de la mobilité. Cela nous invite à réfléchir à la question de l'usage des transports alternatifs. Certes plus contraignants, les transports alternatifs sont éco-responsables car moins coûteux, moins énergivores, moins polluants et accessibles à tous. De plus, on

ne réfléchit plus en fonction d'un mode de déplacement unique mais d'un mix de différents types de transports : la multimodalité. Cette notion se décline selon les besoins, les distances et selon les horaires. La CARA travaille à la coordination des différents moyens de transport que nous vous présentons dans ce dossier. Après Royan, c'est au tour de la gare de Saujon de se transformer en pôle d'échange multimodal. En parallèle, le réseau « Cara'bus », bus urbains de Royan Atlantique, affine son offre pour répondre au plus près des besoins et attentes des habitants du territoire. Enfin, le schéma cyclable de la CARA continue sa mise en œuvre pour

proposer un réseau cyclable cohérent et sécurisé afin de rendre possible les trajets du quotidien en vélo entre les différentes communes du territoire. À l'aune de cette offre multiple de moyen de déplacement : train, bus, co-voiturage, vélo mais aussi pédestre, c'est à chacun, individuellement de trouver l'alternative à l'automobile la mieux adaptée à ses activités du quotidien et d'utiliser celle-ci uniquement pour les trajets marginaux. En effet, sur le territoire de la CARA 38% des actifs travaillent dans leur commune de résidence, et en 2019, 63% des personnes qui habitaient à moins de 3 kilomètres de leur lieu de travail utilisaient la voiture.

Pôle d'échange intermodal de Saujon

1 *Trois ombrières photovoltaïques*
recouvrent les places de stationnement sur une surface totale d'environ 600 m², pour une puissance de 125 kWc

2 *Voie verte*
Permet d'accéder à la gare par la rue Yves du Manoir pour les modes de déplacement doux (vélos, piétons...)

3 *Parc de stationnement de 74 places*
Deux emplacements équipés d'une borne de recharge destinés aux véhicules électriques, deux places taxis et quatre places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

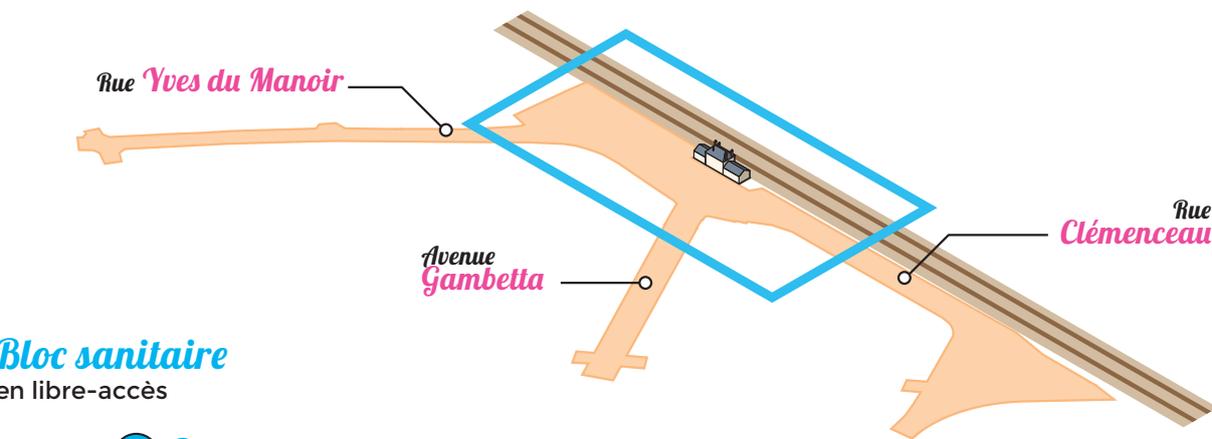
Débuté en mars 2021, ce nouvel équipement facilitera l'accès des usagers à l'ensemble des moyens de transport. Il modernise l'une des principales entrées de la ville. Il organise l'accès aux différentes mobilités en un seul lieu.

4 *Dépose-minute*
Dotée de trois places

5 *Abri couvert pour les deux-roues*
12 emplacements vélos et quatre motos.

UN PROJET MULTI-PARTENARIAL

L'aménagement de la gare intermodale de Saujon représente un investissement de 1 834 664 euros HT, comprenant les acquisitions foncières, les études et les travaux. Ce projet est financé à hauteur de 366 933 € (soit 20%) par la CARA, maître d'ouvrage au titre de sa compétence transport. Il bénéficie du soutien financier du département de la Charente-Maritime (50 000 euros) et du fonds européen de développement régional (FEDER, 1 417 731 €) après l'instruction du dossier par les services de la Région Nouvelle-Aquitaine. Dans la même opération, la rue Clémenceau et la rue Yves du Manoir ont été requalifiées par la ville de Saujon pour un montant de 533 529 euros HT financés par l'État, le département de la Charente-Maritime et la commune.



Bloc sanitaire
en libre-accès

1 Parvis

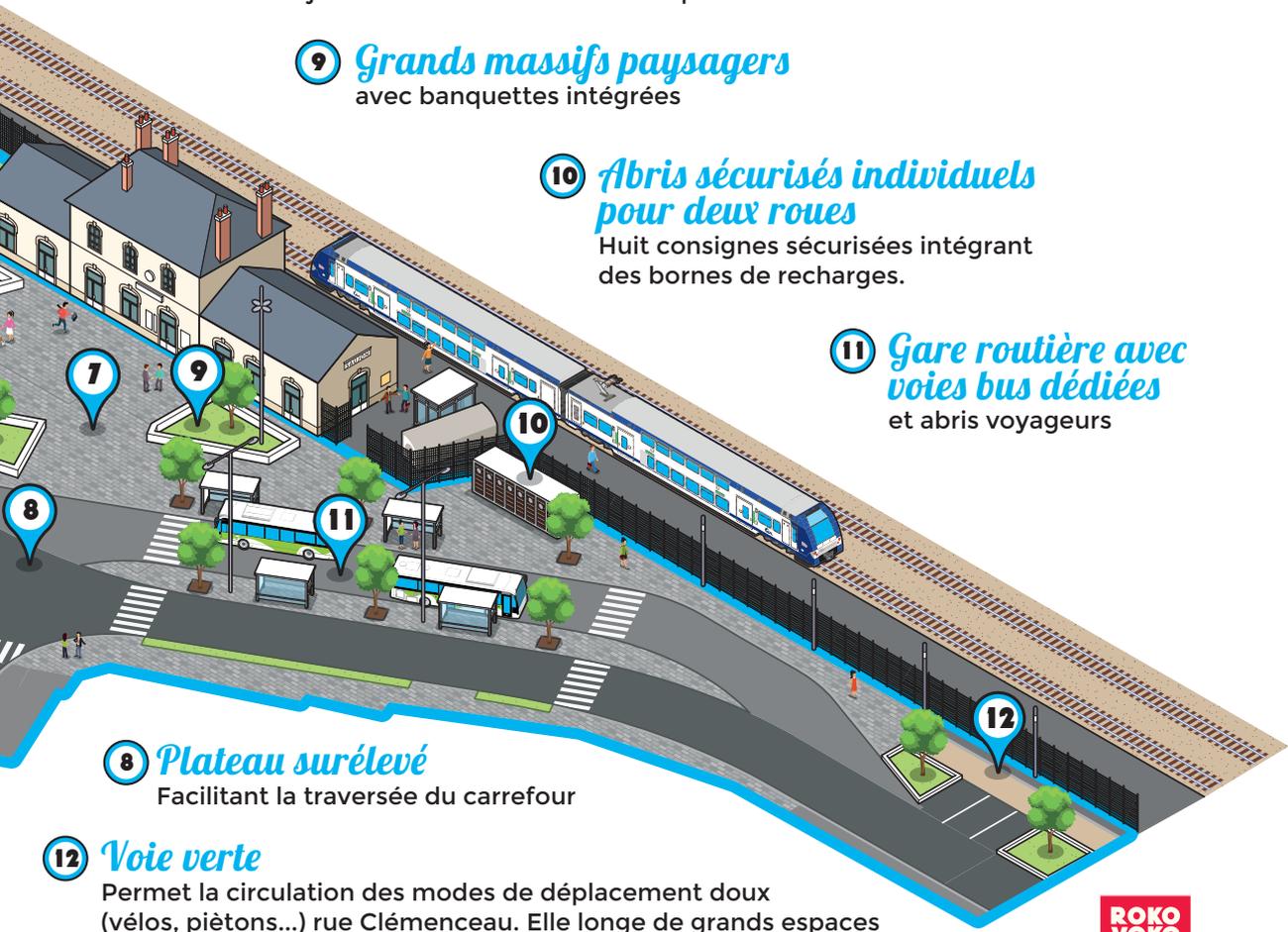
Assurant la jonction entre les différents espaces

9 Grands massifs paysagers
avec banquettes intégrées

10 Abris sécurisés individuels pour deux roues

Huit consignes sécurisées intégrant des bornes de recharges.

11 Gare routière avec voies bus dédiées et abris voyageurs



8 Plateau surélevé

Facilitant la traversée du carrefour

12 Voie verte

Permet la circulation des modes de déplacement doux (vélos, piétons...) rue Clémenceau. Elle longe de grands espaces de stationnement pour les poids lourds et des stationnements en bataille.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



L'offre de bus s'adapte aux nouveaux besoins

Plusieurs lignes du réseau de transports urbains « Cara'bus » ont été modifiées afin de mieux répondre aux besoins des usagers et desservir des pôles générateurs pouvant attirer de nouveaux usagers.

Le centre-ville de Royan mieux desservi. En service depuis juin 2021, la ligne 3 Royan Notre-Dame / Cordouan dessert dorénavant le centre-ville de Royan avec les arrêts « 5 Janvier » et « Hélios ». Cette évolution permet de répondre à la demande des habitants de Royan de pouvoir accéder au centre-ville plus facilement. De nouveaux arrêts ont donc été réalisés par la CARA en concertation avec la commune de Royan et sont achevés depuis le mois d'avril.

À Médis, les bus s'arrêtent désormais dans la zone de Belmont. Depuis le 2 mai, le terminus de la ligne historique sur l'aérodrome de Médis est modifié au profit d'un terminus dans la zone d'activités de Belmont, afin de permettre une meilleure accessibilité aux commerces de cette zone d'activités, jusqu'à présent non desservie en transports. Quelques courses aux heures d'affluence auront toujours l'aérodrome pour terminus entre les mois d'avril et septembre, .

Entre Arvert et Royan, la ligne 5 renforcée. Sur la ligne 5 « Arvert/Les Mathes/Saint-Augustin/Vaux-sur-Mer/Royan », les études menées par la CARA et son délégataire ont mis en évidence que les tronçons entre « Arvert – Etrade » et « Les Mathes – Léon Nicole » ne présentaient pas de fréquentation, à l'inverse du reste de la ligne. Aussi a-t-il été décidé de déplacer le terminus de la ligne à « Les Mathes – Église » et de renforcer la ligne avec un aller-retour de plus par jour. Afin de ne pas pénaliser les écoliers, quatre courses sont conservées depuis et vers « Arvert-Etrade », matins et soirs.

Presqu'île d'Arvert : davantage de bus sur la ligne 6. Mises en service en avril 2021, les lignes 6 et 6+ ont sensiblement le même itinéraire, entre La Tremblade et Royan. La ligne 6 dessert toutes les communes qu'elle traverse alors que la ligne 6+ emprunte un itinéraire dit « express ». Ces lignes présentent des niveaux de fréquentation inégaux, la ligne 6 répondant bien aux besoins des habitants tandis que la ligne 6+ reste peu utilisée. Il a donc été décidé, en concertation avec les élus des communes concernées, de supprimer la ligne 6+ et de renforcer la fiche horaire de la ligne 6 afin de répondre aux besoins de mobilité des habitants de la presqu'île d'Arvert.



À Saujon, plus de commodités pour les déplacements quotidiens

Après la mise en place de la ligne 7 (ancienne ligne 23) à Saujon, une adaptation est apparue nécessaire afin de desservir les principaux pôles d'activités de la commune. Ce travail a mené à l'évolution de la ligne 7 avec une nouvelle offre de transport, plus fine et plus fréquente, proposant aux saujonnais et aux touristes plus de commodités pour leurs déplacements quotidiens avec :

- davantage d'horaires de bus,
- un itinéraire nouveau qui traverse le centre-ville de Saujon,
- la desserte des zones commerciales de Croix Bourdon et des Touzelleries,
- la mise en valeur du patrimoine touristique : les Thermes, cœur historique, Train des Mouettes,
- des horaires en correspondance avec ceux des TER desservant la gare de Saujon,
- Huit nouveaux arrêts de bus dans la commune : Salicorne, Croix Bourdon, Thermes, Jaurès, CCAS, Pasteur, Mouettes et Touzelleries.

De plus, avec le nouvel itinéraire de la ligne 7, ce sont 4 500 habitants de Saujon qui disposeront d'un arrêt de bus à moins de 500 mètres de leur domicile, soit 65% des administrés de la commune ! Ce nombre est le double de la configuration actuelle.

Depuis le début du mois de mai, la ligne 7 compte désormais **sept allers-retours du lundi au samedi** toute l'année.

En période scolaire, afin de transporter les élèves qui étudient à Royan, la nouvelle fiche horaire de la ligne 7 est complétée par **un aller-retour supplémentaire** le matin **du lundi au vendredi**, et **un aller-retour supplémentaire** le **mercredi midi**.

Les nouveaux horaires de la ligne 7 ont été pensés de manière à satisfaire un maximum de besoins en déplacements des habitants de Saujon et des touristes : shopping, démarches administratives, loisirs, TER, etc..

Les correspondances entre la ligne 7 et le TER sont également facilitées en gare de Saujon. Durant ses heures de fonctionnement, la ligne 7 permet ainsi des correspondances avec environ 50 % des TER.



Le réseau cyclable étend sa toile

En 2022, 900 000 euros seront dédiés à la création de 8 km de nouvelles voies pour les vélos.

Pour inciter les habitants à pédaler sur les petits trajets du quotidien et accompagner l'essor de cette pratique, les élus de la CARA ont adopté en janvier 2020 un second schéma cyclable intercommunal, prévoyant la création d'un réseau structurant entre les communes et le centre de l'agglomération. En 2021, 1,4 million d'euros ont été consacrés aux premières réalisations, avec, notamment l'aménagement d'une liaison cyclable entre Saint-Augustin et Saint-Palais-sur-Mer, l'amélioration de celle entre Saint-Georges-de-Didonne et Meschers, la réhabilitation de la piste cyclable de l'avenue Côte de Beauté à Vaux-sur-Mer ou encore la création d'une voie verte entre Boutenac et Touvent. Deux voies vertes ont également été créées à La Tremblade, dans la zone d'activités des Brassons, et à Breuillet, au niveau de l'Arboretum, premier maillon d'une liaison vers le hameau de Taupignac. Au total, 12 km kilomètres de nouveaux tronçons ont été ouverts en 2021.

Ces aménagements cyclables se poursuivent en 2022 sur une dizaine de communes. L'aménagement d'une **liaison entre Saint-Sulpice-de-Royan et Médis**, dont un premier tronçon avait été réalisé en 2021, a repris en début d'année.

Les travaux réalisés au printemps à Saint-Sulpice-de-Royan ont également permis **l'aménagement d'une voie verte** entre le centre de la commune jusqu'à sa limite avec Royan. La poursuite de cette dernière est prévue à l'automne jusqu'au feux de la rue des Pinsons.

De nouveaux itinéraires vont être réalisés avant le début de la saison estivale :

- Liaison Étaules – Les Mathes via la passe de l'étang dans le marais (2800 mètres).
- Liaison Saint-Augustin – Breuillet par le marais (700 mètres).

Des travaux sont par ailleurs en cours sur la Vélodyssée à **Saint-Palais-sur-Mer** afin d'améliorer les conditions de circulation en ajoutant de la signalisation horizontale et en marquant les traversées cyclables. Sont prévus également, la liaison complète St-Augustin - plage des Combots, une voie verte sur l'itinéraire des Chemins de la Seudre au niveau de la ZAE des Brégaudières, la 1^{re} tranche de la liaison Arvert - Les Mathes, l'amélioration de l'arrivée de la Vélodyssée depuis Vaux-sur-Mer au niveau de Pontailac.



Aménagement à Saint-Sulpice-de-Royan.



Aménagement à Saint-Sulpice-de-Royan.

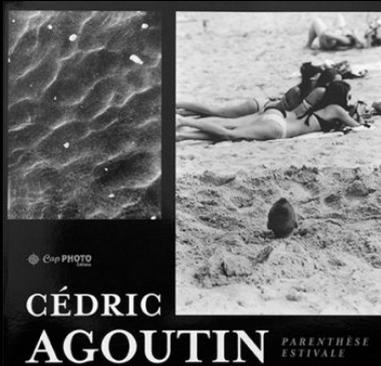


Piste Étaules - Les-Mathes.





Un été à la plage



Depuis plus de quinze ans, Cédric Agoutin arpente inlassablement les plages de Saint-Georges-de-Didonne, Royan et Saint-Palais-sur-

Mer, son Nikon à la main. Attaché à la pellicule argentique, le photographe propose aux vacanciers de garder le souvenir d'un moment heureux sous le soleil, en famille, entre amis ou en amoureux. Depuis 1960, sa boutique de l'avenue Gambetta, rebaptisée Cap Photo quand il en est devenu gérant, est devenue une institution : de générations en générations, des milliers de portraits y ont été tirés dans un beau noir et blanc au grain inégalé.

Avec l'humanisme et la sensibilité d'un photographe de rue, Cédric Agoutin a aussi été le témoin, au fil des ans, de nombreux instants insolites, de scènes cocasses, de

merveilles inattendues. Il en a tiré un ouvrage, Parenthèse estivale, dont sont extraites les photos de ces pages, prises entre 2006 et 2016. Ces clichés, à la fois intemporels et miroir d'une époque, tels une Madeleine de Proust, nous renvoient à nos souvenirs d'enfance, aux amitiés adolescentes, aux retrouvailles familiales, à nos parents et grands-parents... Au détour d'une photo, on replonge dans le goût des vacances, de la flânerie, de ces petites choses qui prennent tant de place dans nos souvenirs, des clins d'œil et des anecdotes qui font de nos étés des moments uniques, moments privilégiés qui s'offrent à nous.

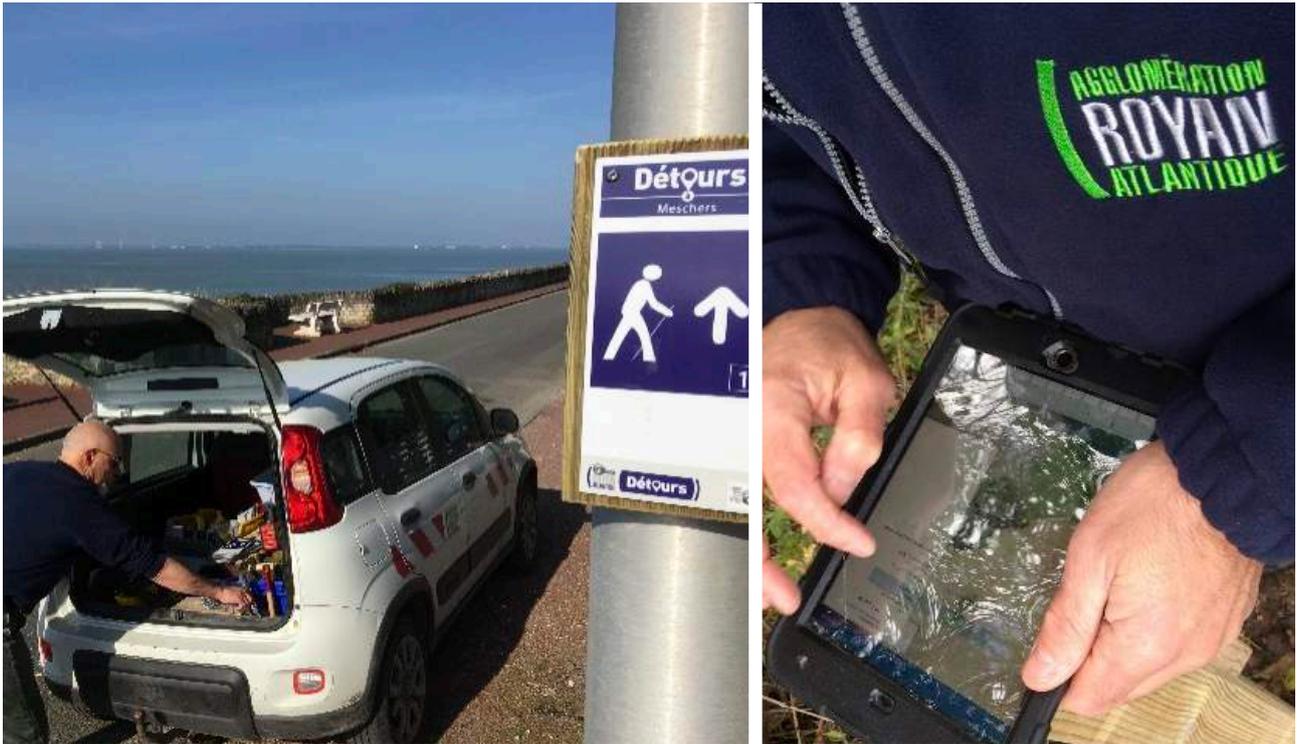








Chemins de randonnées



Le balisage et l'entretien sont deux missions quotidiennes exercées par les agents sur le terrain.

Une offre organisée pour la randonnée pédestre.

Le service « activités de pleine nature (APN) » de la CARA assure l'ingénierie, la mise en œuvre et l'entretien du réseau des chemins de randonnées du territoire.

Il représente un linéaire de plus de 270 km de vélo loisir, 350 km de VTT, 199 km de réseau pédestre et 128 km de pistes équestres, mais aussi 344 bornes de course d'orientation réparties sur sept sites. Tous ces circuits sont accessibles librement sur l'ensemble du territoire.

Pour que les pratiquants trouvent leur chemin et organisent au mieux leurs sorties, un panel d'outils est proposé par la CARA.

Sports nature Royan Atlantique, un site internet dédié aux pratiquants. Toutes les pratiques proposées par le service APN sont présentées sur un site internet dédié. Mis à jour régulièrement, il recense l'ensemble de l'offre pour chacune des pratiques proposées sur le territoire de Royan Atlantique. Les parcours y sont décrits avec précision en incluant la durée, la distance, le dénivelé... Le site suggère aussi des balades allant de deux heures à 4 jours selon les envies. Pour organiser sa sortie, les guides des différentes pratiques sont disponibles en téléchargement en complément de leur disponibilité dans les bureaux d'information touristique.

> sports-nature.agglo-royan.fr

Loopi, une plateforme cartographique gratuite pour trouver son chemin. Accessible sur les tablettes et smartphones, cette application web géolocalise tous les circuits recensés sur le territoire. Les 70 balades qui composent l'offre cyclable et pédestre sont détaillées sur l'application. En fonction de son niveau, de la durée estimée, des paysages à parcourir, que ce soit au cœur des villages ou en pleine nature, de multiples choix sont possibles. Ensuite, l'application indiquera le chemin à parcourir en fonction de sa géolocalisation. Le tracé est aussi téléchargeable (format GPX) pour les équipements dédiés aux randonneurs (GPS de randonnées).

> royanatlantique.loopi-velo.fr

Suricate : un assistant connecté au terrain

Lorsqu'une signalétique ou un balisage est endommagé, lorsqu'un itinéraire n'est plus praticable, la CARA intervient en maintenance.

Un nouveau service dédié aux usagers des circuits du territoire, « Suricate », permet maintenant de déclarer l'incident et d'identifier le lieu d'intervention directement via une application dédiée. Cette application, lancée par le Pôle Ressources Nationales Sports de Nature, s'articule autour de 4 thématiques : Balisage / signalétique, conflits d'usage, incident / sécurité et environnement.

Le serveur dédié générera à l'intention du service activités de pleine nature un message d'alerte à chaque signalement. Une intervention sera ensuite planifiée pour solutionner au mieux les situations rencontrées.

Cette solution est finalement le dernier maillon de la chaîne qui permet de créer un vrai canal de communication avec les usagers, et réaliser ainsi un suivi qualitatif des itinéraires.

> www.sentinelles.sportsdenature.fr



Création d'une passerelle pour les randonneurs à Mortagne-sur-Gironde



© Gilles Guiral

Les sentiers « Détours à... » proposent des balades au cœur des villages et des patrimoines locaux sur des itinéraires accessibles au plus grand nombre, souvent limités à quelques kilomètres. Le parcours de Mortagne-sur-Gironde nécessitait de joindre la ville haute à son port. La CARA a doté la commune d'une passerelle réservée aux piétons et cyclistes enrichissant les alternatives de visite de la commune. « Co-financé par la CARA et l'Europe sur les fonds LEADER, ce chantier est l'illustration d'une politique d'équipement structurant dont la vocation est d'accroître l'offre d'activités avec des infrastructures de qualité » souligne Marie Bascle, vice-présidente de la CARA en charge des activités de pleine nature. Ce projet, d'un budget de 13 569 euros a été inauguré le 25 mai et s'inscrit parmi les 17 parcours « Détours à... » créés par la CARA.



> www.sports-nature.agglo-royan.fr/rando



© Denis-Bibbal-Aitgrafik-media-productions

élevage extensif dans les marais de l'estuaire de la Gironde.

Un projet de territoire pour une alimentation de proximité

La CARA entend relocaliser l'agriculture et l'alimentation en s'appuyant sur son projet alimentaire territorial (PAT). Fruit d'une concertation approfondie, ce PAT cible des mesures et actions au bénéfice des habitants de l'agglomération comme des producteurs engagés dans les circuits courts et les pratiques agro-environnementales.



Michèle Carré et Pascal Ferchaud lors de la présentation du PAT.

Après s'être engagée en faveur des circuits courts de proximité au bénéfice des habitants, des écoliers et des producteurs locaux, la CARA s'apprête à officialiser son projet alimentaire territorial, ou PAT. « Ces PAT ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux

dans les cantines », détaillent Michèle Carré et Pascal Ferchaud, respectivement déléguée communautaire en charge de l'agriculture et vice-président chargé du développement économique. En mai dernier, après une importante concertation, l'Agglomération a officiellement déposé une demande de labellisation de son PAT auprès de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine. L'obtention du label PAT est espérée à horizon juillet 2022. « Cette labellisation permettra à la CARA de devenir un territoire nourricier en accompagnant les acteurs locaux vers davantage de pratiques environnementales, en facilitant l'installation de producteurs et en œuvrant à la préservation des terres agricoles », avance

Vincent Barraud, le président de l'Agglomération Royan-Atlantique.

Ce PAT sera conduit par un comité de pilotage associé à des groupes de travail. Objectif : coordonner plusieurs stratégies territoriales afin d'aboutir à une alimentation locale plus résiliente. Les élus de la CARA ont ainsi arrêté plusieurs thématiques parmi lesquelles l'économie alimentaire, l'environnement et le foncier agricole. Ces priorités ont depuis été traduites au travers de dix fiches actions présentant des projets concrets, dont certains sont déjà en cours de déploiement sur le territoire. C'est notamment le cas de l'atelier collectif de découpe et transformation de produits locaux situé à Saujon opérationnel depuis mars dernier.

L'atelier, ainsi que les producteurs en circuits courts souhaitant livrer des professionnels du pays royannais, pourront bénéficier d'une solution logistique mutualisée déployée

sur le territoire. Cette solution répond au besoin d'une grande majorité des producteurs qui pratique la vente en circuits courts de proximité et qui gère leurs tournées de livraison individuellement. En effet, ces livraisons s'avèrent souvent coûteuses et chronophages. Un noyau d'une dizaine de producteurs s'est ainsi mobilisé aux côtés de la CARA pour faire émerger une solution logistique mutualisée à l'échelle du bassin royannais. Après une première étude financée par la communauté d'agglomération, IEPR (Initiative Emploi Pays Royannais), une structure d'insertion par l'activité économique, s'est structurée pour développer cette nouvelle offre, en test depuis de le début du mois de mai.



Atelier nutrition mené par le collectif Les pieds dans le plat avec les chefs cuisiniers des restaurants scolaires.

Afin d'encourager l'approvisionnement en produits locaux et de saison, la CARA anime un réseau de professionnels de la restauration scolaire, composé de chefs cuisiniers et gestionnaires de cuisines centrales, restaurants scolaires municipaux, collèges et lycées du territoire. À travers ce cercle d'échanges, les établissements sont accompagnés dans l'évolution de leurs pratiques (menus végétariens, lutte contre le gaspillage alimentaire, rédaction des plans alimentaires...). Autant d'initiatives qui leur permettent de mieux se connaître et de partager ensemble des bonnes pratiques. En complément, des actions sont

menées auprès des restaurants commerciaux du territoire pour accompagner ceux qui souhaitent s'approvisionner localement, et ce en partenariat avec l'Office de tourisme communautaire. La CARA s'attache particulièrement à la sensibilisation des jeunes publics. Via notamment le dispositif « L'école va à la ferme », près de 600 élèves visitent chaque année des exploitations agricoles et aquacoles. Des animations en classe leur permettent aussi d'appréhender l'agriculture et la nutrition. L'avenir alimentaire de notre territoire se construit dès aujourd'hui avec les plus jeunes !

Le PAT accorde aussi une place prépondérante à la participation citoyenne. Un groupe de travail a été créé en mars dernier afin d'identifier des leviers pour impliquer davantage les habitants de la CARA. L'enjeu est de renforcer le lien entre habitants et producteurs. Parmi les pistes explorées : des chantiers participatifs en soutien aux producteurs – pour planter des haies par exemple – ou encore l'acquisition de fermes par des foncières œuvrant à la préservation des terres agricoles et mobilisant une épargne citoyenne et solidaire.

Parmi les priorités du PAT figure également la préservation du foncier agricole. Initié l'an dernier, un groupe de travail se réunit plusieurs fois par an « pour travailler sur l'offre d'accueil foncière et faciliter de nouvelles installations », souligne l'élue Michèle Carré. La pression foncière pénalise en effet les projets d'implantation ou de développement de producteurs sur le territoire. Les partenariats noués par la CARA – notamment avec la SAFER, Terre de Liens, la Chambre d'agriculture ou le Groupement des agriculteurs biologiques de Charente-Maritime – permettent de mettre en place un ensemble d'actions visant à identifier des sites d'accueil potentiel de nouveaux producteurs.



UN ESPACE-TEST POUR DÉVELOPPER LE MARAÎCHAGE BIO



La CARA a déployé un espace-test agricole afin de faciliter l'installation de nouveaux maraîchers bio. L'idée ? Y installer de futurs entrepreneurs et leur laisser l'opportunité de tester leur projet sur une durée de 1 à 3 ans. Le lieu permettra d'accueillir au moins deux porteurs de projets en simultanément. Un premier candidat a démarré son test d'activité en mars dernier. Ce dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat doit contribuer à renforcer l'offre en fruits et légumes bio sur le territoire car elle est actuellement insuffisante au regard de la demande des consommateurs et des acheteurs de la restauration scolaire notamment !

Le territoire de la CARA construit son plan climat air énergie

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) conclut, dans son dernier rapport publié le 9 août 2021, que le climat est en train de changer partout dans le monde, et plus rapidement que prévu. Selon ce rapport, la température de la planète devrait augmenter de 1,5°C dès 2030, soit dix ans plus tôt que sa précédente prévision. Dans son rapport, il démontre que l'activité humaine est responsable «sans équivoque» du réchauffement climatique, qui provoque «des changements rapides dans l'atmosphère, les océans, la cryosphère et la biosphère». La concentration de gaz carbonique (CO₂) dans l'atmosphère depuis 2011 est en moyenne de 410 parties par million (ppm), un niveau jamais atteint depuis deux millions d'années.

La collectivité joue un rôle moteur pour diminuer notre impact sur l'environnement en définissant les actions à mener recensées dans le plan climat air énergie (PCAET). C'est le document cadre de l'engagement du territoire dans la lutte contre le changement climatique et l'organisation de sa résilience face aux changements en cours et à venir.

Ce plan, d'une durée de 6 ans, concerne l'ensemble des habitants et acteurs du territoire. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique en est le coordinateur et l'animateur. **Il est actuellement en cours de définition, et doit ensuite être adopté par délibération du Conseil communautaire.**

CE PROJET COMPREND QUATRE PHASES :

1. La réalisation d'un diagnostic

Cette étape identifie sur le territoire, les enjeux de la facture énergétique, émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air, développement des énergies renouvelables...

2. L'élaboration d'une stratégie territoriale

La stratégie territoriale identifie les priorités et objectifs de la collectivité.

3. La définition d'un programme d'actions

La CARA établit un programme d'actions qui vise à atteindre les objectifs fixés dans la stratégie territoriale.

4. Le suivi et l'évaluation des actions

Des indicateurs permettront d'évaluer, à courts et moyens termes, la progression des actions et l'atteinte des objectifs fixés.

OÙ EN EST-ON ? QUELQUES CHIFFRES-CLÉS ISSUS DU DIAGNOSTIC

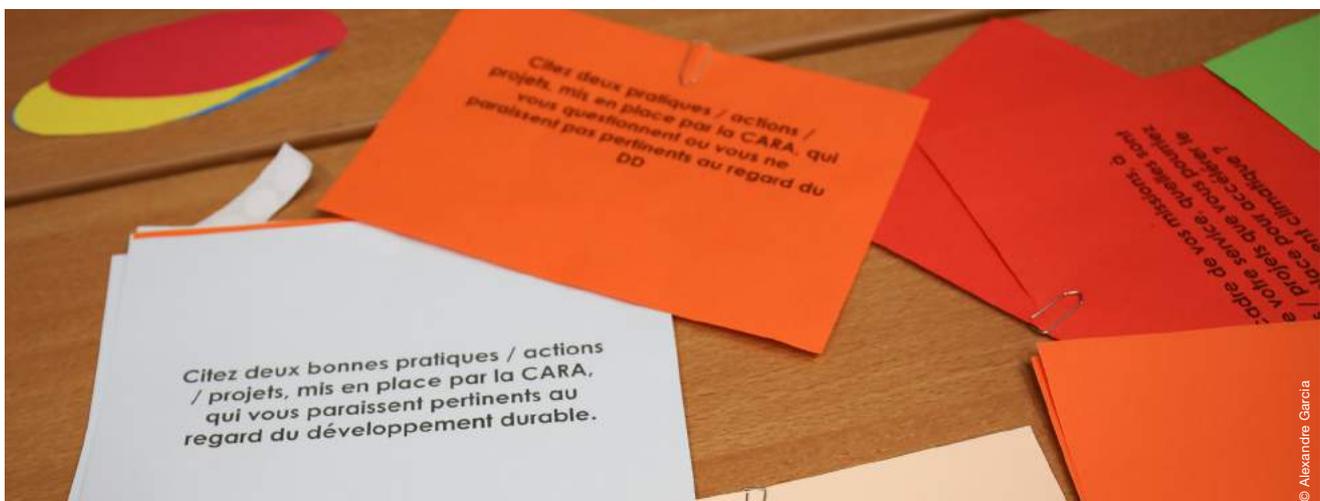
Les secteurs « Résidentiel » et « Transport » représentent à eux seuls 80% des consommations et 72% des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les énergies consommées sur le territoire sont majoritairement les produits pétroliers (41%) et l'électricité (31%), suivis par les énergies renouvelables thermiques (15%), puis le gaz naturel (14%).

Le territoire produit 16,5% d'énergies renouvelables (EnR) par rapport à la consommation énergétique totale.

Face aux enjeux, deux axes de travail ont été retenus :

- Pour réduire massivement la consommation énergétique du territoire : agir en priorité sur l'habitat et les déplacements.
- Pour développer les énergies locales et renouvelables : priorité au bois-énergie, au solaire, à la géothermie et au biogaz.





À travers une série d'une dizaine d'ateliers de co-construction, les élus du territoire ont déterminé des projets concrets et opérationnels pour répondre à ces objectifs :

ORIENTATION 1 : « Réduire la dépense énergétique du secteur résidentiel »

Il s'agit de favoriser la rénovation du parc de l'habitat (logement < 1975) pour réduire les consommations et maîtriser le poids de la facture énergétique dans le budget des ménages. Les actions associées se concentreront sur la poursuite de l'accompagnement technique et financier pour la rénovation de l'habitat privé et la mise en place d'une filière « éco-matériaux et éco-techniques » de construction (de la production à la formation des professionnels). Il sera aussi question de lutter contre la précarité énergétique et le logement indigne en accompagnant les ménages en situation de fragilité, mais aussi de maîtriser l'étalement urbain et promouvoir les aménagements durables.

ORIENTATION 2 : « Réduire les émissions liées aux déplacements »

Face à l'omniprésence de la voiture individuelle, l'objectif tend à développer les transports alternatifs en offrant intermodalité et autres alternatives – changement des habitudes de déplacement et développement d'une offre globale de mobilités douces. Le second enjeu sera d'augmenter la part des carburants alternatifs

face au pétrole et déployer des infrastructures pour véhicules utilisant ce type de carburant.

Orientation 3 : « Accompagner les activités économiques »

Cela consistera à atteindre la performance énergétique du parc tertiaire et amplifier la mutation du patrimoine public dans le parc tertiaire, les zones d'activités et le patrimoine public, de garantir une commande publique responsable et favoriser une consommation et une production responsables en matière d'alimentation (projet alimentaire territorial, développement des circuits courts et de proximité).

Il s'agira aussi d'engager le territoire dans une démarche de réduction des déchets en privilégiant des démarches permettant de réduire les déchets à la source.

Orientation 4 : « Développer les énergies renouvelables sur le territoire »

Il sera nécessaire d'augmenter la production des énergies locales renouvelables, en garantissant un mix énergétique équilibré dans le cadre d'une économie locale en exploitant le potentiel solaire en toiture, les ressources bois et la filière bois associée, explorer les potentiels sur les filières géothermie, méthanisation, bois et hydroliennes et en assurer

l'appropriation par les usagers.

Orientation 5 : « Anticiper et s'adapter aux risques liés au changement climatique »

Selon les scénarios de changement climatique pour anticiper ces effets sur le territoire, nous serons amenés à améliorer la connaissance des impacts locaux et à lutter contre les conséquences du changement climatique, notamment dans les domaines de la qualité de l'air, la séquestration locale du carbone et l'encouragement à la végétalisation.

Orientation 6 : « Mobiliser les acteurs »

Pour mener à bien les objectifs annoncés, ce projet mobilisera les forces du territoire via une gouvernance, une animation et une communication générale du PCAET. Il sera mis en place une animation globale de territoire et de tous les porteurs de projets potentiels, une communication stratégique et opérationnelle afin d'informer et sensibiliser, et un suivi de la politique climat-air-énergie.

Ce document sera proposé aux élus du conseil communautaire par les élus. Une phase de consultation suivra, au cours de laquelle une enquête publique sera organisée. Les informations et l'accès à l'enquête seront annoncés à la fin de l'été 2022, sur notre site internet www.agglo-royan.fr

Un sel qui conserve... nos marais !



«L'école va à la ferme» animée par Sébastien Rossignol à Mornac-sur-Seudre.

Trois sauniers sont désormais installés à Royan Atlantique, sur le bassin de la Seudre. Ils y perpétuent une tradition ancestrale de récolte manuelle du sel et participent au maintien d'un écosystème.

Un nouveau saunier s'installe à La Tremblade

« C'est une manière d'entretenir les paysages et de perpétuer les marais salants », assure Brice Thomas avec enthousiasme. Ce trentenaire vient de créer et d'installer à La Tremblade une activité de saunier, « Le Paysan du sel ».



© Fabien PAILLOT

D'anciennes claires ostréicoles connectées à la Seudre ont été restaurées et adaptées à ce métier encore peu courant en pays royannais. Après avoir pris possession de ces 2 hectares de terres en novembre, Brice Thomas a achevé fin mai les travaux de nivellement et dessiné des bassins plus adaptés à l'évaporation de l'eau de mer. « Schématiquement, les ostréiculteurs ont besoin d'un va-et-vient pour alimenter leurs claires. Les sauniers, eux, fonctionnent avec un circuit d'eau », détaille le saunier originaire de l'île de Ré. Un premier bassin sert ainsi à stocker la ressource. « Cette réserve me permet de tenir jusqu'à 15 jours en autonomie avant de nouveaux coefficients de marées favorables. Elle alimente ensuite mon circuit de chauffe où le sel serpente dans les bassins et commence à se concentrer. L'eau finit alors dans l'un de mes

20 cristallisoirs », explique Brice Thomas. Entre l'entrée du site et la récolte du sel, ce cheminement offert au soleil et au vent présente une pente de 20 centimètres. « L'eau y circule à vitesse lente, c'est le savoir-faire des sauniers, une véritable ingénierie imaginée par nos anciens », sourit-il.

Préserver cet héritage jusqu'en pays royannais est justement ce qui a motivé l'aventure de Brice Thomas. Ancien professeur de tennis durant 10 ans dans un complexe touristique de La Palmyre, le trentenaire imaginait changer de vie et « bifurquer vers la voile ». Mais quelques voyages à l'étranger ont ravivé en lui des souvenirs de jeunesse et l'envie de valoriser son propre terroir. « J'ai pris conscience du rôle des paysans et de leur influence sur les paysages. Mais comment s'investir en Charente-Maritime ? Comment représenter le territoire ? Il y a les huîtres, le cognac et le sel, j'ai choisi ce dernier », insiste-t-il. Après s'être « dégourdi les mains »

pendant quelques mois dans les espaces verts, « pour tester les métiers manuels et acquérir des connaissances », Brice Thomas a pris en décembre 2020 la route de Guérande (Loire-Atlantique) pour suivre une formation au métier de saunier-paludier doublée d'un stage de 6 mois chez un professionnel installé sur l'île d'Oléron.

Cette première expérience lui a permis d'affiner son projet et de chercher le terrain idéal. « *Je souhaitais vraiment m'installer sur la Seudre, précise-t-il. Ces 2 hectares – dont les deux tiers se trouvent en eau – sont les plus petits marais possibles pour s'installer en tant que professionnel* », souligne-t-il. Bénéficiaire de la dotation jeune agriculteur (DJA), Brice Thomas devrait achever sa première récolte de sel dès juillet. Sa production pourrait atteindre 10 tonnes de gros sel et une tonne de fleur de sel. Suffisamment, espère-t-il, pour vivre de son activité et ancrer durablement le métier de saunier sur le territoire. « *Rencontrer des gens, expliquer notre métier, ça a du sens et ça donne de l'énergie* », assure-t-il.

LE PAYSAN DU SEL
Boulevard Roger-Letélié
La Tremblade
Tél. 07 82 36 41 81

Il fait partager sa passion du sel avec les écoles du territoire.

Sébastien Rossignol, saunier historique sur le bassin de la Seudre, partage son savoir-faire avec les enfants du territoire dans le cadre du programme « L'école va à la ferme » coordonné par la CARA. Chaque année, une centaine d'enfants découvrent ainsi le métier de saunier et la



© Denis-Bibbal-Artgratik-media-productions

manière dont il compose au quotidien avec les conditions météorologiques pour récolter cet « or blanc ». L'origine du sel, le phénomène des marées, le cheminement de l'eau, les outils du saunier et enfin la récolte du sel n'ont plus de secret pour eux.

LE MARAIS SALANT
Rue des mouettes à Mornac-sur-Seudre
Tél : 06 71 09 03 03

Les cuisiniers de la restauration scolaire partent à la découverte du sel de la Seudre.



À cheval entre les deux rives de la Seudre, Christophe Mignon apporte autant d'attention à la récolte manuelle de son sel qu'à son conditionnement dans des

contenants en bois et en verre (aucun plastique jetable). Cet ancien animateur nature sait transmettre sa passion au grand public, mais également aux professionnels de l'alimentation. Ainsi, le 15 mars dernier, il a accueilli des chefs cuisiniers de la restauration scolaire, dans le cadre de l'événement départemental « Au Pré de la Ferme ». L'occasion de leur présenter le rôle écologique des marais et la manière dont l'activité de saunier contribue à l'entretien de cet écosystème. Julien Durand, chef cuisinier de restauration collective travaillant avec le sel de Christophe Mignon, a témoigné auprès de ses pairs sur l'intérêt de travailler avec un produit identitaire issu du patrimoine local, les techniques de valorisation du gros sel de la Seudre dans sa cuisine et la dimension écologique de cet achat responsable. Il affirme que « *le gros sel de Christophe a un fort pouvoir salant et une odeur de violette reconnaissable qui lui apporte une typicité très intéressante en cuisine.* »

LE SEL EN SEUDRE
Rive gauche du port à L'Éguillesur-Seudre
Tel : 06 68 09 66 78



© Denis-Bibbal-Artgratik-media-productions



© Romuald - Fotolia



© Erni - Fotolia



© Victor Tyakht - Fotolia

Dans les marais de l'estuaire de la Gironde, l'institut BioSphère Environnement mène un suivi pour estimer la population nicheuse de six espèces de rapaces diurnes, dont le Busard cendré, le Circaète Jean-le-blanc, et la Bonbrée apivore.

Mieux connaître pour mieux protéger

L'animation des zones Natura 2000 assurée depuis 2014 par la CARA comprend des missions d'amélioration des connaissances sur les espèces et habitats protégés. Le service environnement de la CARA noue donc des partenariats avec des associations naturalistes afin de bénéficier de leur expertise.

En 2022, pas moins de neuf suivis ont été programmés, principalement grâce au soutien financier de l'État, des poissons en zone de marais aux chauves-souris fréquentant le patrimoine bâti en passant par les escargots des milieux humides. Au-delà d'une meilleure connaissance de la répartition et des effectifs des espèces, ces suivis permettent d'accompagner, si besoin, les propriétaires fonciers et usagers du territoire dans l'adaptation de leurs pratiques afin de préserver les enjeux écologiques.

L'un de ces programmes est porté par l'institut de recherche associatif BioSphère Environnement dans les marais de l'estuaire de la Gironde, entre Royan et Saint-Genès-de-Blaye, en Gironde. Prévu sur deux ans, l'objectif est

d'estimer la population nicheuse de six espèces de rapaces diurnes ciblées par le dispositif Natura 2000 sur deux grands types de milieux : les marais ouverts (cultures, prairies et roselières) et les coteaux et boisements.

Pour cela, les écologistes doivent appliquer un protocole précis : observation entre 10 et 15 heures, période où les rapaces sont les plus actifs, absence de précipitation, température supérieure à 10°C et vent inférieur à 10 km/h.

Le territoire de recherche sera découpé en mailles de 1 km sur 1 km, chacune prospectée deux fois pendant la saison par une personne qualifiée pour la reconnaissance des espèces. Soit un premier passage début mai afin de détecter la présence d'un couple

reproducteur (parade, défense de territoire), puis un second début juillet pour recenser les oiseaux s'installant plus tardivement et collecter des informations sur la reproduction des espèces (vols de jeunes oiseaux...).

Près de 135 journées de terrain sur l'ensemble du programme seront ainsi dédiées à une meilleure connaissance de ces espèces. Ces données permettront de prioriser les actions de préservation sur ces zones favorables à la reproduction des espèces ciblées.

Pour en savoir davantage, rendez-vous sur le site de l'institut de recherche <http://www.biosphere-environnement.com/> Des animations grands publics sont régulièrement organisées. Vous pouvez également approfondir vos connaissances sur ces rapaces en consultant le site <http://marais-falaises-estuaire-gironde.n2000.fr>



- Pour en savoir davantage sur ces rapaces, une plaquette est disponible à l'accueil de la CARA ou sur la page internet www.agglo-royan.fr/site-32

Royan Mémorial « Le souffle »



© Corinne LAYET

Les 5 janvier et 15 avril 1945, à l'épilogue de la seconde guerre mondiale, Royan traversait les pires heures de son histoire. La ville était frappée par deux bombardements la détruisant à 85% et faisant 442 victimes civiles et 47 militaires allemands ainsi que de nombreux blessés et disparus de toute nationalités issus de ce que l'on a appelé la « poche de Royan ». Afin de transmettre aux générations la mémoire et l'histoire de cette tragédie, la ville de Royan a fait le choix d'édifier un monument témoignant de ce drame historique. Situé au fort du Chay, verrou stratégique de l'Estuaire de la Gironde, témoin de l'histoire militaire de la ville, cette œuvre s'offre aux visiteurs à proximité du chemin de promenade qui borde ce littoral.



Photo d'archive

Fort « Le Chay » après les bombardements.

Cette œuvre intitulée « Le Souffle », du créateur-concepteur Luc Richard, a été choisie en 2020. Elle se caractérise par 86 tubes verticaux traduisant le souffle destructeur de la bombe. Cependant, sa verticalité illustre aussi le dépassement et l'élan qui ont permis la renaissance de la cité. Enfin, son plan circulaire évoque la solidarité et l'entraide des rescapés après l'apocalypse.

Composé de panneaux qui expliquent le sens de cette œuvre et retrace l'histoire de la ville, un parcours d'interprétation à but pédagogique complète ce dispositif. Enfin, des reconstitutions numériques 3D du Fort du Chay viennent enrichir la visite, ainsi que des témoignages vidéos de Royannais qui ont vécu cette période et différentes archives exploitées pour l'occasion.



© Corinne LAYET

Ce chantier, débuté le 5 janvier 2022, d'un budget de 148 000 euros et soutenu par un financement participatif de plus de 40 000 euros, a été inauguré officiellement le 8 mai.



© Ville de Royan

Les rendez-vous de l'été

Tout au long de l'été, les communes de la CARA s'animent pour vous faire vivre de bons moments en famille ou entre amis. Retrouvez ces manifestations en détail et actualisées sur le site de votre commune ou sur www.royanatlantique.fr. Les événements sont susceptibles d'être modifiés ou annulés par les programmeurs.

BROCANTES - SALONS - MARCHÉS

Arvert

22 juin : Marché d'été.

Le 2^e dimanche du mois : Vieux volants du Pays Royannais.

7 août : Grand vide-grenier du Cos. Parc de loisirs.

Chaillevette

18 juin : Brocante fête des huîtres.

19 juin : Vide-grenier association humanitaire Récup'Mada, au Port.

3 juillet : Vide-dressing et jouets.

Corme-Écluse

7 août : Brocante, marché fermier.

Cozes

Tous les mercredis et samedis matin : Marché sous Les Halles.

6 août : Brocante en centre-ville toute la journée, association Accord'E Vues.

Étaules

26 juin : Bourse Nacre et sel. Salle municipale. 12h à 17h. SEL = Système d'Echanges Local. Déballage, goûter.

28 août : Brocante braderie, Union des Commerçants Etaluais.

Grézac

21 août : Vide-grenier.

L'Éguille-sur-Seudre

15 juillet : Marché gourmand.

4 sept : Brocante jumelage.

La Tremblade

26 juin : Brocante Fest'Ronce.

14 juin-15 sept : Marché saveurs et créateurs.

Les Mathes-Palmyre

À partir du 2 juillet : Palmyre US collection.

À partir du 6 juillet : Marché nocturne.

14 juillet : Voitures anciennes.

Meschers-sur-Gironde

26 juin : Vide-grenier Hameau du Compin. 6h-18h au port.

6 juillet : 1^{er} marché nocturne de la saison. 20h Centre-ville.

13 juillet : Brocante du centre-socio culturel Arc en ciel. 9h-18h au port.

20 et 27 juillet, 3, 10, 17, 24 août : Marché nocturne. 20h Centre-ville.

Mornac-sur-Seudre

14, 21, 28 juillet, 4, 18 et 25 août : Marché nocturne.

6 août : Foire aux livres.

3 sept : Brocante de Seudre & Mer.

4 sept : Brocante du Cyclo-club.

24 & 25 sept : Marché des potiers.

Mortagne-sur-Gironde

14 juillet : Brocante du judo.

7 août : Salon du livre.

21 août : Brocante de la Minoterie.

28 août : Grand' foire St Fiacre.

Royan

26 juin : Salon du livre.

2 juillet : Voitures et motos de collection.

23 & 24 juillet : Brocante salle du temple, 9h-18h au profit de l'association Sourires de Vanille pour les enfants de Madagascar.

16-18 août : Braderie Notre-Dame, arcades et parvis. Paroisse Royan Côte de Beauté. Vêtements, linge de maison, chaussures & accessoires. 9h-18h. Au profit de la paroisse.

20 & 21 août : Brocante salle du temple. 9h-18h au profit de l'association Sourires de Vanille pour les enfants de Madagascar.

Saujon

18 juin : Vente de livres d'occasion de Lire ensemble, devant la médiathèque.

26 juin : Brocante et vide-greniers Union gymnique saujonnaise, taillée verte.

10 juillet : Brocante et vide-grenier club de rugby.

11 juillet : Foire mensuelle.

24 juillet : Brocante et vide-grenier association de recherche du costume traditionnel.

31 juillet : Brocante et vide-grenier Art et tradition.

7 août : Brocante et vide-grenier de Un jour, une plume, des livres.

8 août : Foire mensuelle.

14 août : Brocante et vide-greniers Triathlon Club.

21 août : Brocante et vide-greniers Diane Saujonnaise.

4 sept : Brocante et vide-grenier Amicale des sapeurs-pompiers.

12 sept : Foire mensuelle.

18 sept : Brocante et vide-grenier Team de l'estuaire, taillée verte.

25 sept : Brocante et vide-grenier crèche Mini-Plumes.

Talmont

3 juillet : Brocante pro.

SPORT



Arvert

14 et 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 6 sept : Pétanque en doublette.

Breuillet

11 sept : Rallye touristique, 8h30 salle Multiculturelle. Auto/Moto. Prévoir la journée.

Chenac-St-Seurin-d'Uzet

20 août : Randonnée suivie d'une sardinade. Départ 18h.

Corme-Écluse

9 juillet : Concours pétanque.

Cozes

25 juin : Atelier découverte du Systema (art martial d'origine russe). Au gymnase municipal-ouvert à tous à partir de 18 ans. 14h-17h.

26 juin : 5 et 10 km du Circuit des Garenes, départ Jardin Public – avec le Footing Club.

Tous les vendredis soirs 20h, du 15 juillet au 26 août : Tournoi d'été avec le Club Pongiste Cozillons - Gymnase Municipal.

Étaules

17 sept : Course cycliste UFOLEP Les boucles de la Seudre.

21 juin, 5 & 19 juillet : Concours pétanque en doublette. Chemin de Sable. Inscription 13h30. Jet du bouchon 14h30. Foyer Rural.

14 juillet et 15 août : Randos des huîtres VTT et pédestres. Départs à partir de 8h. Chemin de Sable.

Inscriptions sur place. Gratuit - de 12 ans. 6 parcours VTT balisés (20, 30, 35, 45, 55 et 65 km) et 1 parcours VTC 20 km. Balade dans les marais avec «ravito» dégustation d'huîtres. Club VTT les ragondins de la Presqu'île et Terre et mer à Etaules.

2, 16, 30 et 31 août : Concours pétanque en doublette. Chemin de Sable 14h30.

13 & 27 sept : Concours pétanque en doublette.

Floirac

25 juin : Marche gourmande.

3 sept : Ball-trap.

Grézac

2 juillet : Randonnée nocturne.

La Tremblade

25 et 26 juin : Trophée Sunset Plages de la Côte Sauvage – La Tremblade Compétition de Surf Casting.

L'Éguille-sur-Seudre

Juillet & août, le mardi : Balade vélo sensorielle de la claire à l'huître.

10 sept : Remontée de la Seudre.

Les Mathes-Palmyre

À partir du 25 juin : Village

nautique.

À partir du 25 juin : Championnats de France longue distance sauvetage côtier.

9 juillet : Extrême Cordouan kayaks et pirogues.

Meschers-sur-Gironde

18 juin : 4^e course des Pirates et des Nonnes - La Philippe Curaudeau. 17h30 course enfants. 19h course adultes (5 km et 10 km). Estuaire Club Athletic 17. Au port. Course déguisée.

2 juillet : Randonnée gourmande Meschers événements. Marche 9 km maximum. 9h départ du stade.

13, 29 juillet et 16 août : Sortie nature Suzac, découverte d'un milieu littoral. 10h-12h départ la Crique.

Tous les jeudis soir du 14 juillet au 25 août : Grottes du Régulus. Les nocturnes, déambulation. 21h.

Tous les mardis soir, du 19 juillet au 30 août : Les nocturnes, spectacle avec les Passagers du Régulus. 21h Grottes du Régulus.

20, 27 juillet et 24 août :

Sortie nature Suzac, découverte d'une forêt littorale. 14h30-16h30. Départ de la Crique.

23 juillet et 9 août : Tournée des plages Volley-Ball Club de Royan Atlantique. 11h-19h Plage de Suzac.

24 juillet : Monde nautique, SNSM, Associations des Usagers du Port (AUPM), Cercle Nautique... Sorties nature, jeux anciens, ateliers vent, baptêmes de paddle...10h-minuit au port.

Mornac-sur-Seudre

25 juin : Rallye des Galop'ch'nau. Au port. Kayak & Nature.

26 juillet, 16 août : Sortie nocturne rues et marais. Huître pédagogique.

13 août : Voiles de Mornac.Port. Avec Seudre & Mer.

Mortagne-sur-Gironde

8 juillet : Les 6 jours de Garonne.

Royan

21 juin : Sport adapté.

Sablanceaux

15 sept : Balade dégustation à vélo entre Sablanceaux et St-Romain de Benêt. 15h-18h.

Saint-Augustin

13 sept : Balade à vélo entre forêt et marais.

Saujon

18 juin : Marche gourmande semi-nocturne du club d'athlétisme, 18h30 départ de l'école élémentaire de la Seudre.

23 juin : Mini aventure en bord de Seudre avec le Train des Mouettes, départ de la gare touristique, de 9h45 à 12h50.

26 juin : Rugby en fête avec le club des Marcassins, 10h stade.

3 juillet : 32^e Foulée saujonnaise, départ stade Jules Ravet, marche de 10 km et course enfants.

15 au 17 juillet : Stage d'épée karaté au dojo de Saujon et sur la plage de St Georges de Didonne.

13, 20 et 27 juillet : Découverte de l'écrevisse 10h-12h port de Ribérou et aire de la Lande.

13, 20 et 27 juillet : Mini aventure bord de Seudre Train des Mouettes.

10 sept : Remontée de la Seudre.

Saint-Georges-de-Didonne

17 juillet : Trophée vert hippodrome.

Semussac

24 juin : Concours de pétanque.

Vaux-sur-Mer

8 juillet : Course pédestre Les 12 km de Vaux.

NATURE & LOISIRS

Sorties et animations nature au Parc de l'Estuaire

7, 21 juillet et 4 août : 9h, Baptême d'apiculture.

11, 18, 25 juillet et 1^{er}, 8, 15, 22 août : 10h30, Créer son sham-pooing solide naturel.

8 juillet, 3 août, 16 et 23 août : 10h, animation jeunes enfants.

12 juillet et 2 août : 10h, sortie Plantes comestibles.

13, 20, 27 juillet et 3, 10, 17, 24 août : 8h45 atelier Yoga P'tit-déj.

13, 20, 27 juillet et 3, 10, 17, 24, 31 août : 14h30-17h animation familiale La Légende de Suzac.

15, 22, 29 juillet et 5, 12, 19, 26 août : 14h30 atelier enfants planches à papillons.

15, 22, 29 juillet et 5, 12, 19, 26 août : 16h atelier enfants Grande carte postale.

15, 22, 29 juillet et 5, 12 août : 14h30 animation ExploraParc.

19 juillet et 9 août : 16h30 balade des 5 sens.

21 juillet et 19 août : 14h30 rallye pédestre forestier.

22 juillet, 5 et 19 août : Bain de forêt. Nouveau.

26 juillet et 30 août : 10h30 atelier ruche.

27 juillet : 10h Nature insolite.

28 juillet, 18 et 30 août : 17h visite surprise.

4 et 25 août : 10h Comme un poisson dans l'eau.

11 et 29 août 29 août : sortie nature marée basse

Infos Parc de l'Estuaire 05 46 23 77 77

ART & CULTURE

Arces-sur-Gironde

18 juin et 3 sept : Visite guidée du village. Découverte des trésors de l'Église St-Martin. 11h-12h.

8 sept : Judis Musicaux. Philippe Collard. Église St Martin.

Arvert

21 juillet : Judis Musicaux. Quintette Bacchus au temple, 21h.

11 août : Ciné plein air. 21h30. Gratuit.

Barzan

Tout l'été : Animations, visites, initiations et ateliers Site du Fâ.

27 juillet : Un violon sur la ville, au théâtre gallo-romain 19h.

18 août : Judis Musicaux. Pierre Génisson et Bruno Fontaine. Église St-Pierre 21h.

Boutenac-Touvent

12 août : Judis Musicaux Loco Cello. Église ND de l'Assomption.

Brie-sous-Mortagne

26 août : Quintette Ouranos. Église St-Pierre.

Chaillevette

5 août : Judis Musicaux 21h temple.

12 août : Conte musical.

Chenac-St-Seurin-d'Uzet

23 juin : Judis Musicaux 21h église St-Séverin.



15 juillet : Conte musical.

Corme-Écluse

18 juin : Concert audition chorale.

30 juin : Judis Musicaux.

28 août : Conte musical.

Cozes

4 août : Judis Musicaux. 21h Église St-Pierre de Cozes.

Gratuit - 16 ans, sur réservation dans les 17 Bureaux d'Informations Touristiques.

Épargnes

4 août : Judis Musicaux.

Étaules

11 août : Judis Musicaux avec Trio Goldberg et David Fray. 21h Église Notre-Dame.

Floirac

19 août : Judis Musicaux.

Grézac

16 juin : Judis Musicaux.

L'Éguille-sur-Seudre

18 août : Judis Musicaux.

La Tremblade

Tout l'été : Concerts Place des Eiders et Théâtre de verdure.

Le Chay

25 août : Judis Musicaux Trio Hélios. 21h église St-Martin.

Les Mathes-Palmyre

5 juillet : Fête du cinéma.

11 juillet : Ciné plein air.

18 juillet : Concert révélations.

19 juillet : Symphonique juniors.

21 juillet : Concert révélations.

25 juillet : Violon sur la ville.

28 juillet : Concert.

28 juillet : Judis Musicaux.

Meschers-sur-Gironde

25 juin : Spectacle de fin d'année, Théâtre en miroirs, par la Cie Océan. 18h - La Passerelle.

8 juillet : Ouverture de la saison estivale avec concert Loïc Lantoine & the very big experimental Toubifri orchestra. 21h Maine-repos.

Du 2 au 16 juillet : Expo photo, sculpture et peinture association Arts et Lumière. 10h-12h30 et 16h-18h30 au temple.

Tous les dimanches matin, du 10 juillet au 28 août (sauf le

21/08 : Artistes Arts et Lumière devant l'Office de Tourisme et sur le parvis de la mairie. 10h-12h.

2 août : Concert orchestre symphonique Eurochestries. 21h Maine-repos.

20 et 21 août : Week-end des arts au port.

Du 25 au 28 août : Festival Un écran dans les arbres, cinéma.

Mornac-sur-Seudre

25 & 26 juin : Fêtes romanes.

11 août : Jeudis Musicaux en l'église.

Mortagne-sur-Gironde

26 juillet : Spectacle.

15 sept : Jeudis Musicaux.

Royan

UN VIOLON SUR LE SABLE

23, 26 et 29 juillet Plage de la Grande Conche.



Saint-Augustin

16 juin : Jeudis Musicaux.

16 juillet : Concert.

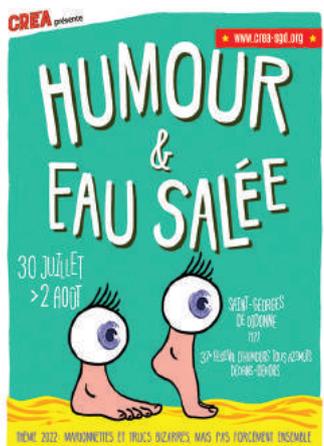
22 juillet : Conte musical.

25 juillet : Conte musical.

Saint-Georges-de-Didonne

36^e FESTIVAL HUMOUR & EAU SALÉE

30 juillet au 2 août : Double thématique : marionnettes et trucs bizarres, mais pas forcément ensemble.



Saint-Palais-sur-Mer

28^e MUSIQUES & GASTRONOMIE DU MONDE

24 & 25 juin : un subtil mélange d'instruments et de saveurs des quatre coins du monde, invitant le spectateur à voyager au cœur des sonorités et des délices variés.

Saint-Sulpice-de-Royan

28 juillet : Jeudis Musicaux.

Saujon

De juin à septembre : Expo plein air Gaston Balande.

18 juin : Concert harmonie Saujon 18h30 port Ribérou.

26 juin : Concert orchestre de variétés et harmonie, école municipale de musique, 16h la Salicorne.

1^{er} juillet : Duo violon et piano avec Renaud Capuçon et Guillaume Bellom, 21h église St Jean-Baptiste. Payant sur réservation.

10 juillet : Concert harmonie de Saujon, 10h parking d'Intermarché. Gratuit.

18 juillet : Cinéma Bohemian Rhapsody, parc du château, précédé d'un concert pop rock à 21h. Gratuit.

19 juillet : Duo clarinette et orgue, 21h église St Jean-Baptiste. Gratuit.

20 juillet : Concert Solar Project. 21h port de Ribérou. Gratuit.

26 juillet : Spectacle familial 18h parc du château. Gratuit.

27 juillet : Concert Mariluce (pop folk). 21h port de Ribérou. Gratuit.

3 août : Concert Chansons d'occasion. 21h port de Ribérou. Gratuit.

5 août : Concert des Eurochestries. 21h la Salicorne. orchestre symphonique et ensemble musique de chambre.

9 août : Spectacle jeune public 18h parc du château. Gratuit.

10 août : Concert 21h port de Ribérou. Gratuit.

16 août : Orgue et trompette. 21h église St Jean-Baptiste. Gratuit.

17 août : Concert Eméa. 21h port de Ribérou. Gratuit.

23 août : Après-midi jeux géants en bois, 14h parc du château. Gratuit.

27 et 28 août : Week-end

guinguette en bord de Seudre. Gratuit.

Semussac

7 juillet : Jeudis Musicaux.

St Romain-de-Benet

14 juillet : Jeudis Musicaux 21h église St-Romain.

Talmont

14 juillet : Jeudis Musicaux 11h église Ste-Radegonde.

30 juillet : Un Violon sur la ville.

34^e Jeudis Musicaux :

120 artistes de renommée nationale ou internationale dans les églises et temples du territoire. 33 concerts. Billets uniquement en prévente, dans les bureaux d'information touristique de la CARA et sur : www.royanatlantique.fr

Gratuit pour les moins de 16 ans.

Vaux-sur-Mer

20^e FESTIVAL GRATUIT DE MUSIQUE ACTUELLES FESTI'VAUX

2, 3 et 4 août : dans le parc de la Mairie de Vaux-sur-Mer (17) pour les 20 ans de Festi'Vaux !



FÊTE DE LA MUSIQUE 21 JUIN

ARVERT : À partir de 15h15. 19h30 ensemble vocal. 20h15 Djembé. 20h45 guitare et violoncelle. 21h30 bal.

CHAILLEVETTE : Animation.

ÉTAULES : Par le Foyer rural et l'union des commerçants étaulais.

LA TREMBLADE : Animation musicale au marché 10h30-12h. Concert Premier degré Kiosque Place des Eiders 21h. **25 juin** : Concert en immersion pianiste Solène Péréda. 18h. Entrée libre dans la limite des places disponibles Phare de la Coubre.

MÉDIS : **19 juin** : Duo Frank, originaire de Rochefort 19h. Yadémo de Saintes 20h.

MESCHERS-SUR-GIRONDE : 11h & 14h30 Duo Artemuse,

piano et violon au Temple. 18h Thierry Delaveau, accordéon devant Bureau d'Information Touristique.

MORNAC-SUR-SEUDRE : Concert.

ROYAN : Fête de la musique, jeux et défilé de mode.

ST-GEORGES-DE-DIDONNE : À partir de 11h.

ST-PALAIS-SUR-MER : À partir de 18h.

SAUJON : dans la ville avec concerts, animations, danses folkloriques et fitness ; concert Jour de fête en soirée.

VAUX-SUR-MER : À partir de 18h15.

FÊTES & ANIMATIONS

Arces-sur-Gironde

16 juillet : Sardinade, animation musicale 19h30-23h.

13 août : Moule-frites, animations musicales. 19h.

Arvert

26 juin : Jeux 1^{re} édition À vous de jouer. À partir de 12h. Parc de loisirs.

16 juillet : Festival de l'estran saintongeais. Marché, repas animé et concert à 22h30.

Barzan

18 juin : Fête de l'été, port des Monards.

23 juillet : Mouclade, brocante, soirée dansante. Plage.

Breuillet

23 juillet : Fête du Coquillage, 19h-2h, Parc de Loisirs. Repas dansant. Feu d'artifice.

13 août : Soirée Entre Terre et Mer, 19h-2h, Place JN de Lipkowski.

3 sept : Forum des Associations, Salle Multiculturelle 10h-18h.

Chaillevette

18 juin : Fête des huîtres.

19 juillet : Repas gourmand Train des Mouettes.

15 août : Fête annuelle.

27 août : Langoustinade.

Chenac-St-Seurin-d'Uzet

20 août : Sardinade.

Corme-Écluse

7 août : Concert. Brocante, marché fermier.

Cozes

Tous les mardis soir à 20h30 : animations gratuites dans le Jardin du Presbytère (ou sous

Les Halles).

5 juillet : clarinette.

12 juillet : fanfare.

19 juillet : variété française.

26 juillet : celtique festive.

2 août : folklorique.

9 août : reggae.

16 août : spectacle musical.

23 août : pop-rock.

30 août : folklore.

16 et 17 juillet : Rassemblement véhiculaires Les alliés guerre 39/45 - plaine du Logis de Sorlut.

16 juillet dans la soirée : Bal Country Coz'Country Dancers.

Épargnes

Tous les 1^{ers} mardis du mois : Soirée convivialité à partir de 20h.

23 juillet : 43^e éclade de moules.

12 août : Fête du Pineau et des terroirs.

14 août : Fête du Pineau et feu d'artifice.

Étaules

25 juin : Loto du club Age d'or - salle municipale de 19h à minuit.

2 juillet : Fête des écoles, kermesse. Chemin de Sable. 11h spectacle des enfants. 12h30 pique-nique tiré du panier et buvette de l'APAEE. 14h30 jeux et animations. 16h goûter.

6 juillet : Concert rock années 50 Les cactus riders. 21h Place du Champ de Foire. Repli météo : salle municipale. Gratuit.

9 et 23 juillet : Loto 21h (ouverture des portes 19h). Salle municipale. Au profit de l'association ND de l'Isle.

13 juillet : Déambulation des elfes de lumière, défilé aux lampions. À partir de 22h. Départ Square de Kembs (derrière la place de l'église). Distribution gratuite des lampions dès 22h, départ vers 22h30. Gratuit.

18 juillet : Soirée moules frites organisée par le comité de jumelage.

20 juillet : Soirée langoustinade ACCA.

27 juillet : Concert chansons françaises B-Side. 21h place du Champ de Foire. Gratuit.

3 août : Spectacle 100 % Boris Vian. 21h place du Champ de Foire. Gratuit.

6 août : Loto au profit de la lutte contre le cancer. 21h (ouverture des portes 19h). Salle municipale.

10 août : Soirée éclade géante Arbre vert. 19h30 Chemin de Sable

17 août : Concert rock Martel. 21h Champ de Foire. Gratuit.

24 août : Cinéma plein air 22 h. Complexe sportif.

10 sept : Forum des associations.

Floirac

14 août : Éclade de moules, feu d'artifice.

L'Éguille-sur-Seudre

26 juin : Kermesse.

13 juillet : Retraite aux flambeaux feu de joie 22h.

23 juillet : Méchoui.

6 août : Éclade de moules.

13 août : Fête de l'huître.

14 août : Paëlla.

Les Mathes-Palmyre

24 juin : Fête de la St Jean.

A partir du 8 juillet : Vendredis gourmands.

Médis

Du 16 au 19 juin : Troquet Vagabond. Bières artisanales, restauration, diffusion des demi-finales de Top 14, animations, concerts.

16 juin : quiz et karaoké

17 et 18 juin : diffusion des demi-finales du Top 14 sur écran géant

19 juin : Fête de la Musique concert.

Du 16 au 19 juin, de 19h à 00h Place Charles de Gaulle – Gratuit.

Meschers-sur-Gironde

Tous les lundis matin, du 11 juillet au 22 août (sauf le 15/08) : Moment convivial et plein de surprises. 11h devant le BIT Meschers accueil.

19 juillet : Spectacle Waaahaaa avec Yann Costa.

20 juillet : Concert avec le groupe Epiq. 21h Maine-repos.

24 juillet : Concert Danyel Waro 21h au port.

25 juillet : Après-midi jeux. 14h30-21h30 Maine-repos.

27 juillet : Concert Solar project dans le cadre des Révélation Musicales. 21h Maine-repos.

29 juillet et 19 août : Flâneries sur les rivages michelais. Déambulation. 20h au départ de la mairie.

2 août : Spectacle clown 11h devant le BIT.

3 août : Spectacle 11h et 18h Maine-repos.

5 août : Concert Bamba Wassoulou groove. 21h au port.

13 août : Spectacle pyromusical. 23h au port.

18 août : Déambulation 11h devant BIT.

24 août : Concert. 21h Maine-repos.

26 août : Bal de fin d'été. 21h Maine-repos.

3 sept : Concert 20h plage des Nonnes.

9 sept : Tour Poitou-Charentes Motos anciennes.

Mornac-sur-Seudre

26 août : Feu d'artifice au port.

Mortagne-sur-Gironde

À partir du 16 juillet : Frairie de la Rive.

18 juillet : Feu d'artifice musical au port 23h.

23 juillet & 20 août : Cabanes repas à thème 20h au port.

Royan

À partir du 9 juillet : Festival polynésien.

Saujon

17 juin : Loto du football. 21h salle Carnot.

24 juin : Loto du basket. 20h salle Carnot.

1^{er} juillet : Expo véhicules anciens. 19h-22h30 bar du lac.

29 juillet : Nuit des étoiles. 17h la Salicorne.

14 août : Spectacle folklorique, feu d'artifice et soirée dansante, à l'aire de la Lande.

3 sept : Forum des associations.

22 juillet : Loto du football. 21h salle Carnot.

St Sulpice-de-Royan

Du 1^{er} juillet au 26 août : Festival des vieilles forges tous les vendredis soir. Concerts gratuits, soirée dansante, restauration sur place.

FÊTE NATIONALE 14 JUILLET

ARVERT : Port de la Grève à Duret dès 21h30.

BREUILLET : Fête de Village, 16h-2h, Parc de Loisirs. Jeux pour enfants, Retraite aux flambeaux 22h, feu d'artifice.

CHAILLEVETTE : Animation.

COZES : Logis de Sorlut concours de pétanque, repas (le soir), feu d'artifice et bal animations.

ÉTAULES : Randos des huîtres : randos VTT et pédestres. Kermesse repas dansant – feu d'artifice et bal populaire. Stade et salle omnisports.

L'ÉGUILLE-SUR-SEUDRE : Sardinade. Bal. Feu d'artifice.

LES MATHES-PALMYRE : Feu d'artifice le 15 juillet.

MESCHERS : **Le 13 juillet** 21h Plage des Vergnes. Bal avec l'orchestre Eclipse, suivi à 23h du feu d'artifice.

MESCHERS-SUR-GIRONDE : 10h le **14 juillet**. Cérémonie et défilé militaire.

MORNAC-SUR-SEUDRE : Fête nationale au port. Marché nocturne aux halles.

ROYAN : Feu d'artifice.

SAINT-AUGUSTIN : Fête et feu d'artifice le 16 juillet.

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE : Feu d'artifice le 15 juillet.

SAUJON : Portes ouvertes au centre de secours, animations, stands et restauration sur place.

COLLECTE DE SANG

21 juin : **SAUJON** de 8h à 12h30 à la Salicorne.

23 juin : **COZES** au Logis de Sorlut de 15h à 19h sur RDV.

7 juillet : **ROYAN** Gymnase Pelletan 8h-12h30.

18 juillet : **ST-GEORGES-DE-D.** Relais Côte de Beauté 9h-13h.

21 juillet : **ROYAN** Gymnase Pelletan 8h-12h30.

4 août : **ROYAN** Gymnase Pelletan 8h-12h30.

10 août : **ST-GEORGES-DE-D.** Relais Côte de Beauté 9h-13h.

18 août : **ROYAN** Gymnase Pelletan 8h-12h30.

22 août : **COZES** au Logis de Sorlut de 15h à 19h sur RDV.

30 août : **SAUJON** La Salicorne 8h-12h30.

15 sept : **ROYAN** Gymnase Pelletan 8h-12h30.

28 sept : **BREUILLET** Salle Multiculturelle 15h-19h.

GROUPE DE LA MAJORITE

SOUTENIR LA FILIÈRE AGRICOLE LOCALE

Se nourrir est une activité qui forge depuis toujours le développement de nos sociétés. La capacité à nourrir une population, malgré des perturbations variées et non prévues, est au cœur de la vie de la cité. Pourtant, les chaînes de production alimentaire se sont complexifiées, allongées et ramifiées, et l'ensemble repose sur l'accès à des énergies fossiles. Notre avenir alimentaire se trouve fragilisé par les crises climatiques, sanitaires et socio-économiques qui se conjuguent. Une évolution du système alimentaire implique des changements de politiques nationales et européennes, mais les acteurs locaux disposent aussi de leviers. À travers leurs projets alimentaires territoriaux (PAT), les intercommunalités comme la nôtre souhaitent préserver des productions nourricières en s'appuyant sur tous les acteurs du système : les producteurs bien sûr, mais aussi les citoyens, les transformateurs, les distributeurs... La réussite de ce type de démarche repose sur deux conditions essentielles, qui sont au cœur de notre PAT Royan Atlantique : la première est une forte implication citoyenne. Les habitants doivent participer au PAT sans être cantonnés au rôle de consommateur. Malgré notre aspiration à nous nourrir d'aliments sains produits au plus près de chez nous, nous ignorons souvent tous les rouages qui permettent de remplir notre panier de courses. Un enjeu majeur du PAT est donc de créer un élan populaire, à tout âge, autour de l'alimentation territoriale et de renouer un lien plus fort entre producteurs et habitants. La seconde relève de l'agilité expérimentale. En effet, les producteurs qui s'engagent

en matière d'agroécologie, voire en polyculture-élevage, sont de véritables chercheurs de terrain. Ils valorisent aussi bien des savoir-faire traditionnels que l'expérimentation de nouvelles pratiques. N'oublions pas les nombreux services environnementaux rendus par ces exploitations. Soutenir l'élevage extensif et consommer du sel de la Seudre, c'est aussi garantir l'entretien de nos marais, et par là même, leur rôle de gestion et filtration de l'eau ! Bonne nouvelle, ces deux enjeux sont intimement liés. Consommer local, et plus globalement renforcer le lien entre producteurs et habitants, favorise la transformation des pratiques agricoles. Les producteurs sont mieux valorisés économiquement et socialement et ont davantage d'occasion d'échanger entre pairs sur des pratiques agro-écologiques. Tout ceci les encourage à produire mieux. De leur côté, les consommateurs reprennent le contrôle de leurs assiettes en apprenant de nouvelles choses sur les aliments, sur la façon de les produire et de les cuisiner. Si l'évolution du système alimentaire est un challenge qui peut paraître difficile à atteindre, nous faisons le vœu que le PAT Royan Atlantique soit source de rencontres, de coopérations, d'apprentissages, et l'occasion de renouer avec nos besoins essentiels et gourmands !

Michèle Carré

Conseillère communautaire – 5^e membre du bureau en charge de la ruralité et des activités agricoles et ostréicoles.

.....
GROUPE ROYAN À GAUCHE

POUR UN OFFICE COMMUNAUTAIRE PUBLIC DE L'HABITAT

Un rapport de la Chambre régionale des Comptes pointe la question de l'urbanisme et du logement à Royan, et souligne « le problème récurrent de la carence de logements locatifs sociaux » alors que les besoins restent criants : plus des 2/3 de la population peuvent prétendre à un logement social. En quoi cela concerne-t-il notre Communauté d'agglomération (CARA) ? D'une part, 3078 demandes de logement sont en attente dans l'ensemble du Pays royannais où sept communes de plus de 3500 habitants relèvent de la loi SRU qui leur impose d'atteindre 25% de logements sociaux à l'horizon 2025. D'autre part, alors que « l'équilibre social de l'habitat » est l'une des compétences obligatoires de la CARA, la Cour régionale des Comptes souligne que le « Programme local de l'habitat » (PLH), c'est-à-dire le document qui oriente la politique de l'habitat, est en sommeil depuis 2017. Outre la nécessité, pour la CARA, d'actualiser et d'adopter ce document stratégique, la Chambre régionale des comptes préconise que la ville de Royan « dispose d'un opérateur de référence parmi les bailleurs sociaux ». Cela ne vaut-il pas également

pour la CARA qui, bon an mal an, dépense entre 1,5 et 2 millions d'euros en soutien à la production de logements sociaux ? D'où la pertinence de la proposition que nous avons faite de créer un Office public, communautaire ou intercommunal, de l'Habitat qui permettrait à notre collectivité d'orienter sa politique de logement social, non seulement dans les communes de plus de 3500 habitants, mais également dans les autres communes souhaitant se doter de logements sociaux. On nous objectera que la loi ELAN de 2018 impose aux bailleurs sociaux de disposer d'un parc d'au moins 12 000 logements. Mais qu'est-ce qui nous empêche de nous rapprocher de la coopérative immobilière « Terres Océan », fondée par les OPH de La Rochelle, Rochefort, Angoulême et Saintes pour leur proposer de mutualiser avec eux ? Les bonnes relations que nous entretenons déjà avec certaines de ces communautés d'agglomération devraient nous y aider...

Jacques GUIARD

Conseiller communautaire
royanagauche.2020@gmail.com

Mouette-Nageuse Sauveteuse

Encore un accident de baignade qui a failli tourner en noyade...



Sûrement un imprudent piégé par le courant !



Tout le monde ne dispose pas d'un secouriste personnel !



Plus vite, Zéphyr !
Le goûter nous attend !



Nos amis les bêtes ont besoin de vous. Rendez-leur visite....



Scoobidoo

Beagle mâle
9 mois



Skype

mâle
3 ans



Nato

Setter mâle - Sourd
6 ans



Soron

mâle
6 ans

© Christine Busani & Audrey Penaud

Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14 heures à 18 heures (horaires d'hiver).

Le Refuge des amis des bêtes 13, rue du Chenil - 17600 Médis Zone commerciale Royan2 (derrière Toyota) / Tél. 05 46 05 47 45

Facebook : Refuge les amis des bêtes Médis 17

- Vous ne recevez pas CARA' mag dans votre boîte aux lettres ? Contactez MEDIAPOST au 05 49 55 53 98 ou par courriel celine.nony@laposte.fr
- Votre avis nous intéresse. Pour toute question ou réaction : contact@agglom-royan.fr / 05 46 22 19 74.

34^e édition

Événement produit par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

CULTURE

Jeudis Musicaux

Du 2 juin au 15 septembre 2022

© Benoit Aupoix - Agence La Slow Galerie

Tarif : 16€
Gratuit pour les - de 16 ans
Uniquement en prévente

Informations
05 46 22 19 20
www.agglo-royan.fr

la Charente Maritime
DESTINATION ROYAN ATLANTIQUE

CORTO MALTESE

ESCALE ATLANTIQUE

Exposition du 9 avril au 6 novembre 2022

La Maison des Douanes
Saint-Palais-sur-Mer

CO ROYAN ATLANTIQUE
Hugo Pratt art properties

La Maison des DOUANES
SAINT-PALAIS-SUR-MER

Une exposition organisée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Crédit image : Corto Maltese dessin de Hugo Pratt © Cong S.A., Suisse. Tous droits réservés

www.agglo-royan.fr

2^e ÉDITION

DU 3 AU 9 JUILLET 2022

TOUR DE LA CHARENTE-MARITIME À LA VOILE

Étape 5

Royan

8 ET 9 JUILLET 2022
→ Promenade Pierre Dugua de Mons

Suivez la course de 60 voiliers et participez aux animations terrestres et nautiques gratuites

la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT

TOUR DE LA CHARENTE-MARITIME À LA VOILE

CDV FFVoile Charente Maritime

Informations
www.tourdelacharentemaritimealavoile.fr

ICI NAISSENT LES LÉGENDES !

La Solitaire du FIGARO

53^e ÉDITION
DU 31 AOÛT AU 04 SEPTEMBRE

NANTES
PORT-LA-FORÊT
ROYAN
SAINT-NAZAIRE

DO SPORT REN DUREK PRÉSENTE

PAPREC | Loire Atlantique | PAYS LOIRE | SUZUKI | M Medaviz | BENEteau

franceinfo: 3